

« Ces deux ou trois mois-là, y'étaient paisibles! »
L'expérience des enfants et adolescents en maison d'hébergement pour femmes
victimes de violence conjugale au Québec et en Ontario francophone.

Par Jacqueline Thibault

Mémoire déposé à
L'École de service social
en vue de l'obtention de la Maîtrise en service social

Sous la direction de Marc Molgat

Université d'Ottawa
Septembre 2021

RÉSUMÉ

Ce mémoire a pour objectif de décrire et comprendre les expériences des enfants et des adolescents en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence au Québec et en Ontario francophone. Il s'inscrit dans un projet de recherche plus large, financé par le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) du Canada, dont l'objectif premier était de documenter l'expérience et le point de vue d'enfants et d'adolescents québécois et franco-ontariens qui ont été exposés à la violence conjugale.

Par le biais d'une approche méthodologique qualitative, la présente recherche est basée sur 25 entrevues individuelles semi-dirigées qui ont été réalisées auprès de 16 filles et de 9 garçons âgés de 7 à 18 ans, qui ont vécu un séjour dans une maison d'hébergement pour femmes victimes de violence. Le cadre théorique privilégié pour cette étude est celui de la nouvelle sociologie de l'enfance. De plus, le féminisme et l'intervention féministe sont des concepts incontournables dans cette recherche.

Les résultats de ce mémoire démontrent l'importance et la pertinence de s'attarder aux voix des enfants et des adolescents exposés à la violence conjugale. Tout d'abord, les résultats de cette étude mettent en évidence l'importance du séjour en maison d'hébergement, qui peut être vu comme une forme d'intervention. Le fait d'être en sécurité dans un milieu stable, exempt de violence, jumelé à de l'intervention par le jeu permet aux enfants et aux adolescents d'exprimer leurs émotions et leurs inquiétudes. Cependant, ce passage en maison d'hébergement oblige les enfants et les adolescents à faire de nombreux sacrifices, sur le plan de leurs amitiés et de leur fréquentation scolaire.

Par ailleurs, les participants ont identifié plusieurs éléments positifs de leur séjour, incluant la prise de conscience qu'ils partagent un vécu commun avec les autres jeunes hébergés, la possibilité d'être écoutés et supportés par les intervenantes et la possibilité de participer à des activités spéciales. En revanche, la présence de nombreuses règles constitue un irritant majeur pour les enfants et les adolescents. Toutefois, les participants font preuve de discernement dans leur critique des règles, qu'ils ne rejettent pas toutes d'emblée, mais qu'ils remettent en question lorsque les règles ne font pas de sens pour eux, comme l'interdiction de collations à certains moments, l'interdiction de recevoir des amis ou l'obligation d'aller se coucher à des heures qu'ils jugent trop tôt.

REMERCIEMENTS

Tout d'abord j'aimerais remercier les enfants et les adolescents qui ont participé à cette étude. Bien que je n'aie pas eu la chance de vous rencontrer en personne, vos paroles et vos expériences ont fait partie de mon quotidien au cours des derniers mois. Merci d'avoir accepté de faire entendre vos voix, d'avoir partagé votre savoir et vos expériences.

Je souhaite aussi remercier les chercheurs responsables du projet « L'expérience et le point de vue d'enfants et d'adolescents exposés à la violence conjugale » de m'avoir permis d'accéder aux données pour la réalisation de ce mémoire.

Je tiens aussi à remercier mon directeur de mémoire, Marc Molgat pour son soutien et sa rigueur tout au long de ce processus. Cette rigueur m'a permis de réaliser un mémoire dont je peux être fière.

Je souhaite remercier ma famille pour leur support et leurs encouragements, surtout ma mère Jocelyne et ma petite sœur Marie-Hélène.

Enfin, un merci très spécial à mon conjoint et à mes enfants. Merci Simon d'avoir cru en moi, surtout dans mes nombreuses périodes de doute. Et un immense merci à mes deux merveilleux enfants, Jacob et Béatrice. Merci pour votre patience, vos encouragements et vos câlins qui m'ont permis de me rendre jusqu'au bout.

Tables des matières

Résumé	ii
Remerciements	iv
Introduction	1
Chapitre 1 : Problématique	5
1.1 Recension des écrits	6
1.1.1 Définition et ampleur de la violence conjugale	7
1.1.2 Définition et ampleur de l'exposition des enfants à la violence conjugale	8
1.1.3 Conséquences de l'exposition à la violence conjugale	10
1.1.4 Politiques sociales et contexte légal	11
1.1.5 L'intervention auprès des enfants et des adolescents en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence	13
1.1.5.1 L'intervention individuelle	14
1.1.5.2 L'intervention de groupe	15
1.1.5.3 L'intervention par le jeu	16
1.1.5.4 Le séjour comme forme d'intervention	17
1.1.6 Enjeux de l'intervention auprès des enfants et des adolescents en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence	17
1.1.7 L'expérience des enfants et des adolescents en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence	20
1.2 Question générale et questions spécifiques de la recherche	20
1.3 Cadre théorique et conceptuel	22
1.3.1 La nouvelle sociologie de l'enfance	22
1.3.2 Le féminisme et l'intervention féministe	25
1.3.3 Les apports de la nouvelle sociologie de l'enfance à l'étude de l'intervention féministe auprès des enfants et des adolescents.....	27

Chapitre 2 : Méthodologie	29
2.1 Posture épistémologique et ancrages méthodologiques	31
2.2 Démarches méthodologiques et outils de recherche	33
2.2.1 Population à l'étude et critères d'inclusion	33
2.2.2 Modalités de recrutement	34
2.2.3 Description de l'échantillon	34
2.2.4 Collecte de données	35
2.3 La méthode d'analyse des données	36
2.4 Considérations éthiques	37
2.5 Limites	38
Chapitre 3 : Analyse des résultats	40
3.1 L'accueil et la transition en maison d'hébergement	41
3.1.1 L'accueil et le début du séjour	41
3.1.2 Les transitions	43
3.2 La vie quotidienne en maison d'hébergement	45
3.2.1 Une expérience positive	45
3.2.2 Une perception plus mitigée des expériences	46
3.2.3 Les règles	47
3.2.4 Milieu de vie	48
3.2.5 Le jeu	50
3.3 L'intervention auprès des enfants	51
3.3.1 L'intervention individuelle	51
3.3.1.1 Se sentir écoutés	51
3.3.1.2 Mieux comprendre leur situation et pouvoir s'exprimer	52
3.3.1.3 L'aspect ludique de l'intervention	53

3.3.1.4	Le manque de sensibilité de certaines intervenantes	54
3.3.2	Intervention de groupe	55
3.3.2.1	La prise de conscience et le cheminement	55
3.3.2.2	Niveaux de compréhension	56
3.3.2.3	L'aspect ludique	56
3.3.3	Les différentes activités	57
3.3.4	L'intervention auprès des mères	59
3.3.4.1	Intervention individuelle et de groupe	59
3.3.4.2	Aide au niveau des habiletés parentales et la relation mère-enfant	59
3.3.4.3	Aide pratique	60
3.4	Satisfactions et retombées du séjour	61
3.4.1	Niveau de satisfaction des services reçus par les enfants et les adolescents ...	61
3.4.2	La normalisation du vécu	62
3.4.3	La reconnaissance de l'importance des maisons d'hébergement	64
Chapitre 4 : Discussion		66
4.1	Le quotidien des enfants et des adolescents en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence	67
4.1.1	L'arrivée en maison d'hébergement et l'accueil	68
4.1.2	Les sacrifices	68
4.1.3	Les règles en maison d'hébergement	69
4.2	Les formes d'intervention dont les enfants et les adolescents ont bénéficié durant leur séjour	70
4.2.1	L'intervention individuelle	70
4.2.2	L'intervention de groupe et les activités	71
4.2.3	Le jeu	72
4.2.4	Le séjour	73

4.2.5	L'intervention auprès des mères	73
4.3	Les éléments les plus appréciés et les moins appréciés par les enfants et les adolescents lors de leur séjour en maison d'hébergement	74
4.4	Implications pour la pratique du travail social	76
	Conclusion	79
	Bibliographie	82

INTRODUCTION

Après tout près de 20 ans à œuvrer à titre d'intervenante sociale et de gestionnaire au sein de diverses organisations communautaires et institutionnelles, au Québec, en Ontario et en Angleterre, la décision de faire des études de maîtrise a été pour moi une occasion en or de m'arrêter et de réfléchir à ma pratique passée, aux différents enjeux auxquels j'ai été confrontée et qui m'ont le plus touchée.

Au cours de mes années de pratique, j'ai toujours eu un intérêt marqué pour le travail auprès des enfants et des adolescents. J'ai aussi été confrontée à de nombreuses situations de violence conjugale, sous toutes ses formes, et aux conséquences de celles-ci pour les femmes, les enfants et les adolescents. Ma plus récente expérience professionnelle, à titre de gestionnaire en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence, m'a permis de côtoyer un grand nombre d'enfants et d'adolescents exposés à la violence conjugale et d'avoir un certain regard sur les pratiques auprès de cette clientèle. J'ai été à même de constater les difficultés et défis auxquels ces enfants et ces adolescents font face au quotidien, mais aussi l'effet positif que le séjour en maison d'hébergement peut avoir sur eux, avant même qu'une autre forme d'intervention plus formelle ait été amorcée.

La violence conjugale et l'exposition des enfants à la violence conjugale sont, malheureusement, toujours un sujet d'actualité. Le nombre de places en maison d'hébergement ne suffit pas à pallier la demande. Au Québec, par exemple, la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes indique que ses maisons membres refusent près de 10 000 femmes par année parce qu'aucune place n'est disponible au moment de l'appel (Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, 2021). Des intervenants, des professionnels, des chercheurs et d'autres experts travaillent d'arrache-pied pour trouver des pistes de solutions à ce problème social. Toutefois la voix des enfants et des adolescents

qui vivent dans de telles circonstances, qui sont les experts de leur vécu, tarde à se faire entendre. À travers ce mémoire, j'ai le privilège de rapporter les paroles d'enfants et d'adolescents victimes de violence conjugale en ce qui a trait à leur expérience en maison d'hébergement. Je considère qu'il s'agit d'une opportunité extraordinaire de faire entendre leur voix. Cette recherche vise donc à décrire et comprendre les expériences des enfants et des adolescents en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence au Québec et en Ontario francophone.

Le premier chapitre de ce mémoire expose, par le biais d'une recension des écrits, la problématique de la violence conjugale et de l'exposition des enfants à la violence conjugale, ainsi que l'intervention auprès des enfants et des adolescents en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence. Puisque la parole des enfants et des adolescents est clé dans cette recherche, le cadre théorique utilisé ici est celui de la nouvelle sociologie de l'enfance, qui considère les enfants comme des acteurs sociaux à part entière, capables de réfléchir sur le monde qui les entoure (Christensen & Prout, 2005; Corsaro, 2015; Prout, 2004). De plus, étant donné que ce mémoire s'intéresse aux expériences des enfants et des adolescents en maison d'hébergement pour femmes, le féminisme et l'intervention féministe représentent des concepts clés qui ont permis de guider l'analyse.

Le deuxième chapitre présente la méthodologie utilisée dans le cadre de ce mémoire. Cette recherche s'inscrit dans un projet de plus grande envergure, dirigé par le professeur Simon Lapierre (École de service social, Université d'Ottawa) et financé par le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) du Canada, dont l'objectif premier était de documenter l'expérience et le point de vue d'enfants et d'adolescents québécois et franco-ontariens qui ont été exposés à la violence conjugale.

Dans le troisième chapitre, les résultats de cette recherche sont présentés, mettant ainsi de l'avant la voix des enfants et des adolescents qui ont pris part à cette étude. Les résultats sont présentés sous quatre thèmes, soit l'accueil et la transition en maison d'hébergement, la vie quotidienne en maison d'hébergement, l'intervention auprès des enfants et des adolescents et, finalement, la satisfaction et les retombées du séjour telles que perçues par les enfants et les adolescents.

Le quatrième et dernier chapitre propose une discussion qui met en lien les résultats de cette recherche et la littérature existante sur le sujet. La conclusion de ce chapitre présente des implications pour la pratique du travail social et pour l'intervention auprès des enfants et des adolescents exposés à la violence conjugale.

CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE

Depuis les années 1970, les connaissances sur la problématique de la violence conjugale ont connu une importante évolution, au Québec et au Canada comme ailleurs dans le monde (Côté, 2018; Dobash et Dobash, 1992). Même si la réalité des enfants et des adolescents vivant dans ces circonstances est longtemps restée dans l'ombre (Côté et Lessard, 2009; Fantuzzo et al., 2000), les connaissances sur l'exposition des enfants et des adolescents à la violence conjugale ont aussi connu un essor important au cours des dernières décennies (Lessard et al., 2019; Øverlien, 2010). Malgré le développement de connaissances, de politiques et de pratiques dans ce domaine, le nombre de femmes et d'enfants victimes de violence conjugale demeure élevé.

Dans le cadre de ce mémoire, je m'intéresse aux expériences des enfants et des adolescents en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale, au Québec et en Ontario francophone. Ce chapitre est divisé en quatre parties, débutant avec une recension des écrits sur la violence conjugale et l'exposition à la violence conjugale, ainsi que sur l'intervention en maison d'hébergement. Je présenterai ensuite la question et les objectifs de la recherche. Enfin, je présenterai le cadre théorique et conceptuel.

1.1 Recension des écrits

Cette partie est divisée en sept points, débutant par la définition et l'ampleur de la violence conjugale et de l'exposition à la violence conjugale, ainsi que par les conséquences de l'exposition à la violence conjugale sur les enfants et les adolescents. J'aborderai ensuite le contexte légal et les politiques sociales qui encadrent l'intervention auprès des enfants et des adolescents vivant dans un contexte de violence. Quatre dimensions de l'intervention auprès des enfants et des adolescents en maison d'hébergement seront examinées, soit l'intervention individuelle, l'intervention de groupe, ainsi que le jeu et le séjour comme

formes d'intervention. J'aborderai finalement les enjeux de l'intervention auprès des enfants et des adolescents en maison d'hébergement, ainsi que l'expérience plus générale des enfants et des adolescents en maison d'hébergement.

1.1.1 Définition et ampleur de la violence conjugale

La *Politique d'intervention en matière de violence conjugale*, adoptée en 1995 par le Gouvernement du Québec, propose une définition de la violence conjugale, qui est toujours d'actualité. Sa pertinence a d'ailleurs été réaffirmée dans le dernier plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale (Gouvernement du Québec, 2018) :

La violence conjugale comprend les agressions psychologiques, verbales, physiques et sexuelles ainsi que les actes de domination sur le plan économique. Elle ne résulte pas d'une perte de contrôle, mais constitue, au contraire, un moyen choisi pour dominer l'autre personne et affirmer son pouvoir sur elle (Gouvernement du Québec, 1995, p 23).

Le texte qui encadre cette définition, apporte une conception genrée de la violence conjugale, selon laquelle les hommes sont les principaux agresseurs et les femmes les principales victimes. Bien que cette violence se manifeste dans le cadre d'une relation intime, elle ne s'estompe pas nécessairement lorsque la femme quitte son conjoint violent. C'est, au contraire, dans le contexte de la séparation où le risque de violence sévère et d'homicide s'accroît (Bureau du coronier, 2020; Romito, 2011).

Le cycle de la violence conjugale, un outil fréquemment utilisé par les intervenantes en violence conjugale, permet d'illustrer comment les hommes exercent leur contrôle. Bien que la terminologie diffère quelque peu d'un auteur à l'autre, le cycle de la violence conjugale comporte généralement les quatre étapes suivantes : l'escalade de la tension, l'agression, la justification et la réconciliation (Arseneau et al., 2005; Fortin, 2009; Lessard

et al., 2019; Prud'homme, 2011). En entraînant sa conjointe dans ce cycle, l'agresseur fait en sorte de prendre le contrôle et de maintenir son emprise sur elle (Prud'homme, 2011).

Au niveau de l'ampleur de ce problème social, le Ministère de la Sécurité publique du Québec dénombrait, en 2017, « 20 971 infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal [qui] ont été déclarées par la police » (2018, cité dans INSPQ, 2020). Ces données ne représentent qu'une partie de l'ampleur de cette problématique, car les incidents de violence conjugale ne sont pas toujours rapportés à la police et plusieurs stratégies de contrôle ne constituent pas encore des infractions criminelles (Stark, 2007). Toujours selon le Ministère de la Sécurité publique, « les femmes représentaient 77,2 % des victimes des infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal ayant été rapportées à la police et 100 % des victimes des homicides conjugaux » (2018, cité dans INSPQ, 2020).

1.1.2 Définition et ampleur de l'exposition des enfants à la violence conjugale

Au cours des dernières décennies, les enfants et les adolescents qui vivaient dans un contexte de violence conjugale ont été considérés comme des « témoins » de cette violence (Jaffe et al., 1990). Le fait de les nommer ainsi laissait présumer qu'ils étaient davantage des témoins externes et neutres et qu'ils n'étaient pas directement affectés par le climat de peur, voire de terreur, qui sévissait dans leur vie. Les termes « exposés » et « victimes », qui sont maintenant davantage utilisés, représentent mieux la réalité de ces enfants et de ces adolescents, qui font face à cette violence de l'intérieur (Lessard et al., 2019). Aujourd'hui, l'exposition à la violence conjugale est définie de la manière suivante :

[elle] fait référence aux enfants qui sont des témoins directs de scènes de violence conjugale parce qu'ils voient ou entendent la violence, ou des témoins indirects

[...] lorsqu'ils constatent les effets de la violence, dont les blessures subies par leur mère ou sa détresse psychologique, la visite des policiers ou la présence d'objets brisés (*Ibid*, p. 79).

Bien que la violence soit principalement dirigée vers les mères, les enfants et les adolescents ne sont pas pour autant exclus de la dynamique de la violence conjugale (Fantuzzo et al., 2000). Paradis (2012) explique que « au même titre que leur mère, ils vivent le cycle de la violence : ils sentent la tension, éprouvent les effets de l'éclatement, s'estiment responsables et gardent espoir que la violence ne se reproduira pas » (p. 40).

Pour ce qui est de l'ampleur du phénomène de l'exposition à la violence conjugale, les résultats de l'Étude d'incidence québécoise sur les situations évaluées en protection de la jeunesse en 2014 révèlent que « l'exposition à la violence conjugale est en nette augmentation depuis 1998 : alors qu'elle affectait 1,2 enfant pour mille en 1998, elle affecte maintenant 3,2 enfants pour mille en 2014 » (Hélie et al., 2017, p. 53). Toutefois, Fantuzzo et al. (2000) expliquent que le phénomène de l'exposition des enfants et des adolescents à la violence conjugale est difficile à évaluer et considèrent qu'il y a des lacunes dans les méthodes utilisées dans les diverses études. Ils considèrent que, en raison du besoin pressant de saisir les impacts de l'exposition à la violence conjugale, les chercheurs y sont allés de plusieurs suppositions. Les chercheurs concluent que « it is difficult to explore the impact of an event on child development without a true understanding of what that event is » (p. 12). D'où l'importance de réaliser des recherches qui s'adressent directement aux enfants et aux adolescents.

Tel que mentionné précédemment, la violence conjugale et, par le fait même, l'exposition des enfants et des adolescents à la violence conjugale, ne cessent pas automatiquement au

moment où la relation de couple prend fin. Dans son étude sur les actes de violence perpétrés par les ex-conjoints, Lindsay (2014) rapporte que les femmes victimes ont déclaré à 74% que leurs enfants avaient été témoins, de façon directe ou indirecte, d'incidents de violence post-séparation. Toujours selon cette auteure, 69% des femmes ont rapporté craindre pour leur vie lors des événements où leur enfant avait été un témoin direct ou indirect des scènes de violence.

1.1.3 Conséquences de l'exposition à la violence conjugale

Plusieurs recherches font état du fait que les enfants et les adolescents qui grandissent dans un milieu familial violent sont significativement plus à risque de faire face à des difficultés que ceux qui évoluent dans un environnement exempt de violence (Lessard et al., 2019). Toujours selon Lessard et ses collègues, les conséquences de l'exposition à la violence conjugale peuvent être regroupées en trois catégories, soit celles liées à la santé physique et mentale, au développement global ainsi qu'au fonctionnement et aux habiletés sociales. Évidemment, les conséquences peuvent varier en fonction de l'âge des enfants ou des adolescents. Par exemple, au niveau de la santé physique et mentale, un enfant pourrait faire de l'anxiété, avoir peur du noir, avoir des maux de têtes ou d'estomac, alors qu'un adolescent pourrait aussi avoir des maux de tête ou d'estomac, mais souffrir de dépression et avoir des idéations suicidaires (Lessard et al., 2019).

Par ailleurs, Mullender et al. (1998) affirment qu'il n'existe pas de profil ou de portrait type d'un enfant exposé à la violence conjugale. Elles soulignent que les impacts de la violence sur les enfants et les adolescents sont très variables et ne peuvent donc pas être généralisés. Elles affirment aussi qu'il faut être prudent de ne pas étiqueter trop rapidement ces enfants et ces adolescents comme ayant des « problèmes », puisque certaines réactions et certains

comportements peuvent s'expliquer par le fait de vivre dans un contexte de violence et peuvent être considérés comme « normaux » dans ces circonstances.

De plus, de nombreuses recherches ont été effectuées sur les impacts de l'exposition à la violence conjugale chez les enfants et les adolescents, et sont généralement basées sur un point de vue psychologique ou psycho-développemental. C'est ce qu'avance Øverlien (2011a): « the majority of research in the field of children who experience domestic violence draws on theories of child development, trauma and/or socialisation and is most often situated within a medical discourse focused on measuring symptoms and effects » (p.377). Toutefois, Øverlien (2010) conclut que, pour limiter les risques qu'un enfant développe des troubles émotifs ou de comportements à la suite de son exposition à la violence conjugale, il est primordial de soutenir l'enfant et de préserver et soutenir la relation mère-enfant.

1.1.4 Politiques sociales et contexte légal

Au Québec, l'exposition des enfants et des adolescents à la violence conjugale a été reconnue officiellement en 1995, lors de l'adoption de la *Politique d'intervention en matière de violence conjugale* (Gouvernement du Québec, 1995). Cette politique reconnaît que les enfants et les adolescents sont des victimes à part entière de cette violence et ce, même s'ils n'ont pas été témoins des incidents ou victimes directes des comportements violents (Gouvernement du Québec, 1995). Différents plans d'action ont découlé de cette politique, le plus récent étant le *Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023* (Gouvernement du Québec, 2018). Ce plan comprend 56 actions réparties sur quatre axes, visant à poursuivre la lutte contre la violence conjugale. Ces plans d'action régissent et guident les interventions réalisées dans ce domaine au Québec,

incluant les interventions auprès des enfants et des adolescents exposés à la violence conjugale.

Au Québec, l'exposition des enfants et des adolescents à la violence conjugale a été reconnue, en 2006, comme une situation pouvant compromettre leur sécurité et leur développement. Elle a été ajoutée à l'article 38 de la Loi sur la protection de la jeunesse, dans la définition des mauvais traitements psychologiques :

Lorsque l'enfant subit, de façon grave ou continue, des comportements de nature à lui causer un préjudice de la part de ses parents ou d'une autre personne et que ses parents ne prennent pas les moyens nécessaires pour mettre fin à la situation. Ces comportements se traduisent notamment par de l'indifférence, du dénigrement, du rejet affectif, du contrôle excessif, de l'isolement, des menaces, de l'exploitation, entre autres si l'enfant est forcé à faire un travail disproportionné par rapport à ses capacités, ou par l'exposition à la violence conjugale ou familiale¹ (Gouvernement du Québec, 2006).

Une autre avancée significative a eu lieu plus récemment, avec l'entrée en vigueur, en mars 2021, de modifications importantes à la Loi canadienne sur le divorce. Cette nouvelle version de la loi propose notamment une définition moderne et élargie de la problématique de la violence conjugale :

S'entend de toute conduite, constituant une infraction criminelle ou non, d'un membre de la famille envers un autre membre de la famille, qui est violente ou menaçante, qui dénote, par son aspect cumulatif, un comportement coercitif et dominant ou qui porte cet autre membre de la famille à craindre pour sa sécurité ou celle d'une autre personne — et du fait, pour un enfant, d'être exposé directement ou indirectement à une telle conduite (Gouvernement du Canada, 2019).

À cet égard, Dalphond et Nag (2019) précisent que « la définition indique que, pour un enfant, être exposé à la violence familiale constitue en soi un acte de violence familiale à

¹ Passage souligné par l'auteur.

son égard » (p. 298). Avant ces modifications, la loi était muette à ce sujet et la présence de violence conjugale n'avait donc pas à être considérée dans les décisions qui devaient être prises dans le meilleur intérêt de l'enfant. De plus, cette nouvelle définition de la violence conjugale est aussi cohérente avec les écrits sur le contrôle coercitif (Stark, 2007), ce qui représente une avancée intéressante.

Comme la Loi sur le divorce ne s'applique qu'aux couples mariés, le Comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale (2020) a réclamé une modification similaire au Code civil du Québec : « pour assurer une prise en compte de la violence conjugale dans la détermination du « meilleur intérêt » de l'enfant, en droit de la famille » (p. 149). Cela permettrait d'assurer cette même protection aux enfants et aux adolescents issus de couples non-mariés.

1.1.5 L'intervention auprès des enfants et des adolescents en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence

Les intervenantes en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence ont été les premières, dans les années 1970 et 1980, à observer les impacts de la violence sur les enfants (Côté, 2018; Jaffe et al., 1990). Au Québec, le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale (2021) rapporte, pour l'année 2019-2020, que ses 43 maisons membres ont hébergé 2600 femmes et 2100 enfants. De son côté, la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes (2021) présente sur son site internet que ses maisons membres hébergent plus de 3000 femmes et 1500 enfants annuellement. Selon des données de Statistiques Canada, pour l'année 2017-2018, 39,6% des résidents des maisons d'hébergement pour victimes de violence au Canada étaient des enfants et des adolescents (Moreau, 2019).

De manière générale, lorsqu'il est question des enfants et des adolescents exposés à la violence conjugale, « les interventions ont encore tendance à se centrer sur les mères et à leur attribuer l'entière responsabilité de la sécurité des enfants » (Lapierre et al., 2019, p.98). Néanmoins, en maison d'hébergement, les intervenantes ont le souci de ne pas blâmer les femmes et de les aider, les supporter et les accompagner dans leur rôle de mère (Côté, 2018; Lapierre et al., 2019; Mullender et al., 1998). Elles ont aussi le souci d'intervenir directement auprès des enfants et des adolescents. D'ailleurs, la plupart des maisons d'hébergement se sont dotées d'intervenantes jeunesse, qui travaillent spécifiquement auprès des enfants et des adolescents et qui ont développé une expertise dans l'intervention auprès de cette clientèle (Lapierre, 2010; Mullender et al., 1998).

La recension des écrits a permis d'identifier quatre principales formes d'intervention auprès des enfants et des adolescents, soit l'intervention individuelle et l'intervention de groupe, ainsi que le jeu et le séjour comme formes d'intervention. La place accordée à chacune de ces formes d'intervention diffère d'une maison d'hébergement à une autre et les quatre formes ne sont pas nécessairement identifiables dans chacune des maisons d'hébergement. Par exemple, selon l'étude de Øverlien (2011a), « 39 out of 50 refuges offer individual counselling for children [...] Only five refuges arrange group counselling » (p.382). Ces quatre formes d'intervention sont abordées plus en détails dans les sections qui suivent.

1.1.5.1 L'intervention individuelle

Déjà en 1998, Mullender et ses collègues faisaient état de l'importance de l'intervention individuelle auprès des enfants et des adolescents en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence. Cette méthode d'intervention, qui n'a toutefois pas besoin d'être

structurée ou formelle comme une rencontre de thérapie, permet aux enfants et aux adolescents de briser le silence sur leur situation familiale, parfois pour la première fois (Lapierre et al., 2019; Mullender et al., 1998). Ainsi, l'intervention individuelle permet aux enfants et aux adolescents de parler à quelqu'un de ce qu'ils vivent, de leurs peurs, de leurs craintes et de leurs inquiétudes et ce, dans un environnement sécuritaire (Chanmugam, 2011; Mullender et al., 1998; Øverlien, 2010, 2011a). Elle leur permet aussi de créer des liens étroits et significatifs avec les intervenantes (Mullender et al., 1998).

Un élément important de l'intervention individuelle auprès des enfants et des adolescents est l'élaboration de plans de sécurité ou de scénarios de protection pour eux et pour leurs mères (Mullender et al., 1998; Øverlien, 2011a; Sullivan et al., 2008). Selon Sullivan et al. (2008) « Most, if not all, refugees engage in safety planning with survivors » (p.297). Toutefois, les enfants et les adolescents devraient être partie prenante dans l'élaboration des plans de sécurité qui les concernent, qui ne devraient donc pas être élaborés uniquement en collaboration avec les mères (Chanmugam & Hall, 2012; Poole, A., et al, 2008).

Increasing safety is the most basic goal of the majority of children's programs. This involves helping children identify people in their social networks who they can trust and confide in as well as develop a safety plan when they feel they may experience or witness violence (Poole, A., et al, 2008, p.680).

Personne n'est mieux placé que les enfants et les adolescents eux-mêmes pour identifier les personnes clés en qui ils ont confiance et pour élaborer un plan de sécurité ou un scénario de protection qui colle à leur réalité.

1.1.5.2 L'intervention de groupe

L'intervention de groupe est aussi une méthode d'intervention très importante en maison d'hébergement. Deux principaux types de groupes sont offerts aux enfants et aux

adolescents, soit des ateliers thématiques et des rencontres concernant le fonctionnement de la maison (Lapierre et al., 2019; Mullender et al., 1998). Les rencontres thématiques sont généralement préparées en fonction des besoins des participants et peuvent traiter de différents thèmes, incluant l'estime de soi, la gestion des émotions et la violence conjugale. Ces rencontres peuvent être complexes, surtout lorsque le groupe comprend à la fois des enfants et des adolescents. Comme il y a généralement moins d'adolescents que d'enfants hébergés avec leurs mères, le contenu est moins adapté aux besoins des adolescents, qui pourraient bénéficier de discussions sur les relations amoureuses ou sur la sexualité (Chanmugam, 2011). En ce qui a trait aux rencontres concernant le fonctionnement de la maison, celles-ci portent généralement sur les règlements et donnent la possibilité aux enfants et aux jeunes de s'exprimer à ce sujet :

These typically included the rules of the playroom – ‘no fighting, no kicking, no spitting, no punching, no ignoring people, don't mess around’, according to one young person - and of the refuge; for example, bedtimes, rotas of chores, children never opening the front door. Children could raise their own issues; for example, mothers smoking and swearing. Children of all ages in one refuge had taken part in refuge decision-making, attending part of an adult house meeting to discuss bedtimes (Mullender et al., 1998, p. 91).

1.1.5.3 L'intervention par le jeu

Le jeu est aussi une forme d'intervention privilégiée auprès des enfants en maison d'hébergement, car il leur permet, dans un cadre qui est non intimidant ou menaçant, de verbaliser de façon spontanée des événements ou des sentiments en lien avec leur exposition à la violence conjugale (Mullender et al., 1998). Dans l'étude réalisée par Øverlien (2011a), les enfants qui avaient été hébergés en maison d'hébergement parlaient beaucoup du jeu, de la salle de jeux, des sorties et des activités. Si les intervenantes ont parfois tendance à minimiser l'importance du jeu pour les enfants, c'est pourtant de cette

manière qu'ils réalisent de nombreux apprentissages. Par exemple, le jeu contribue à la socialisation des enfants et au développement de leurs amitiés (Chanmugam, 2011; Mullender et al., 1998; Øverlien, 2011a). Selon Hall (2019), le jeu « is the natural language of children and allows for deep, meaningful expression of emotions associated with trauma that may be otherwise left silent » (p.105).

De plus, Øverlien (2011a) explique que, pour les enfants, être en sécurité était un prérequis au jeu. Un enfant qui vit dans la peur et la crainte n'est pas dans un état propice au jeu. Le séjour en maison d'hébergement apportait cet aspect de sécurité dont les enfants et les adolescents ont besoin.

1.1.5.4 Le séjour comme forme d'intervention

Øverlien (2011a) fait ressortir un élément fort intéressant, en considérant le séjour en maison d'hébergement comme une forme d'intervention. Elle explique que le séjour en maison d'hébergement devrait être considéré comme une forme d'intervention en soi, puisque ce qui est le plus important pour les enfants et les adolescents vivant dans un contexte de violence conjugale c'est d'être retirés de l'environnement violent. Humphrey et al. (2006) abondent dans le même sens, en affirmant que dès qu'ils sont dans un endroit sécuritaire, loin de l'environnement violent, c'est à ce moment que les enfants et les adolescents peuvent commencer à aller mieux.

1.1.6 Enjeux de l'intervention auprès des enfants et des adolescents en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence

Dans les différentes recherches portant sur l'exposition des enfants et des adolescents à la violence conjugale trois enjeux ont été identifiés concernant l'intervention auprès des

enfants et des adolescents en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence. Tout d'abord, au Québec, les différents services offerts aux enfants et aux adolescents dans les maisons d'hébergement n'ont pas été évalués et nous ne connaissons donc pas leurs retombées réelles (Lapierre et al., 2019). De telles évaluations seraient fort pertinentes pour connaître les retombées des services, améliorer les pratiques d'intervention et aussi pour faire reconnaître l'expertise et le travail réalisé par ces intervenantes.

Un autre enjeu touche la cohérence entre l'approche féministe largement utilisée dans ce contexte et l'intervention auprès des enfants. Corbeil et Marchand (2010) apportent un éclairage intéressant à cet égard, car selon leur analyse, « l'intervention féministe suppose un refus explicite de blâmer les femmes pour leur inaptitude et leur impuissance à agir, et oblige à faire le lien avec leurs conditions de vie » (p. 32). Toutefois, Côté (2016) fait état du discours qui responsabilise davantage les femmes face à la situation vécue par les enfants. Comme « ce travail n'est pas toujours accompagné d'une lecture féministe des difficultés vécues par ces dernières » (p. 28), les femmes risquent d'être perçues comme négligentes si elles ne parviennent pas à assurer la sécurité de leurs enfants. Selon Côté et al. (2021), lorsque le niveau de risque et la vulnérabilité de l'enfant sont considérés comme découlant de la violence exercée par l'homme à l'endroit de la femme, les intervenantes en maison d'hébergement ont tendance à travailler de pair avec la mère, à la soutenir et à soutenir la relation mère-enfant. Toutefois lorsque l'intervention s'apparente davantage à de la gestion de risque au niveau des enfants et que les intervenantes s'éloignent de l'analyse féministe, les mères font face à des pratiques qui sont davantage punitives, par exemple elles seront davantage surveillées et contrôlées plutôt que supportées et accompagnées, le travail sera centré sur des modifications au niveau de leurs capacités

parentales perçues comme étant la cause des difficultés de comportements des enfants et des adolescents et seront plus sujettes à ce que des signalements soient effectués aux services de protection de l'enfance.

Enfin, un troisième enjeu de taille est celui de l'absence de participation des enfants et des adolescents à l'élaboration de l'intervention et aux efforts de prévention. D'ailleurs, Lapierre et al. (2019) affirment que « la participation des enfants ne devrait pas se limiter à l'intervention directe auprès d'eux et de leurs parents, mais se traduire aussi dans des actions collectives visant des changements sociaux et politiques » (p. 94). Chanmugam faisait le même constat huit ans plus tôt:

There have been increased calls from the youth development and human rights perspectives, inspired by the United Nations Convention on the Rights of the Child, to involve children and youth in shared decision-making in organizations that affect them, as well as in research (2011, p.397).

Cette participation devrait avoir lieu au sein des maisons d'hébergement, possiblement sur les conseils d'administration à titre de consultant par exemple. C'est aussi ce que constatent Prout & James mais d'un point de vue ne se limitant pas à la violence conjugale « almost all political, educational, legal and administrative processes have profound effects on children but they have little or no influence over them » (2015, p.25). Il pourrait être intéressant au niveau politique qu'un comité composé d'enfants et d'adolescents soit créé pour conseiller les décideurs dans le développement de politiques et de programmes dans le domaine de l'exposition des enfants et des adolescents à la violence conjugale.

1.1.7 L'expérience des enfants et des adolescents en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence

Malgré le nombre important d'enfants et d'adolescents qui séjournent annuellement dans les maisons d'hébergement, peu d'études ont exploré l'expérience des enfants et des adolescents en maison d'hébergement. À ma connaissance, aucune étude québécoise ou ontarienne ne s'est penchée sur cette question.

Au Royaume-Uni, en 1998, dans la recherche de Mullender et ses collègues, le sentiment de sécurité en maison d'hébergement est un élément rapporté par tous les enfants et adolescents. Pour une majorité de jeunes dans ces études, le séjour en maison d'hébergement est une expérience positive (Chanmugam, 2011; Mullender et al., 1998; Øverlien, 2011a; 2011b). Toutefois cette expérience est plus complexe pour les adolescents car leur réalité et leurs besoins sont différents de ceux des enfants. Par exemple, ne plus être en âge de jouer dans la salle de jeu, combiné au besoin d'intimité grandissant des adolescents et l'absence dans plusieurs maisons d'hébergement d'un espace réservé pour ces adolescents, complexifient ce séjour pour eux (Chanmugam, 2011; Mullender et al., 1998). L'espace et l'intimité sont généralement des denrées rares en maison d'hébergement.

1.2 Question générale et questions spécifiques de la recherche

De nombreuses études ont été réalisées, au cours des dernières décennies, sur la violence conjugale et sur l'exposition des enfants et des adolescents à la violence conjugale, tel que démontré dans la recension des écrits. Toutefois, les recherches réalisées en maison d'hébergement sont généralement centrées sur les femmes, sur des aspects qui touchent les femmes. Ainsi, peu d'études se sont penchées sur l'expérience des enfants et des

adolescents en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence. Depuis l'étude de Mullender et al. (1998), j'ai été en mesure d'identifier seulement deux autres études à ce sujet, soit celles de Øverlien (2011a) et de Chanmugam (2011). Par ailleurs, parmi les études relativement rares qui traitent de l'expérience des enfants et des adolescents exposés à la violence conjugale, très peu d'entre elles se sont penchées sur leurs expériences en maison d'hébergement (Humphreys et al., 2006; Lapierre et al., 2015; Lapierre & Côté, 2016; Mullender et al., 2002).

Cette étude vise donc à décrire et comprendre les expériences des enfants et des adolescents en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence au Québec et en Ontario francophone. Plus spécifiquement, je tenterai de répondre aux questions suivantes :

- a) Comment les enfants et les adolescents décrivent-ils leur quotidien ?
- b) De quelles formes d'intervention les enfants et les adolescents ont-ils pu bénéficier durant leur séjour?
- c) Quels sont les éléments qui ont été les plus appréciés et les moins appréciés par les enfants et les adolescents tout au long de leur séjour?

Cette recherche va ainsi contribuer au développement des connaissances sur l'expérience des enfants et des adolescents exposés à la violence conjugale. Elle va aussi contribuer au développement des connaissances sur l'intervention en maison d'hébergement et l'intervention féministe de manière plus générale, permettant ainsi de mieux comprendre les points de convergence et de tension entre les deux lors des interventions auprès des enfants et des adolescents.

Du point de vue de la pertinence sociale, cette recherche permettra d'offrir une plus grande visibilité au vécu et aux besoins des enfants et des adolescents en maison d'hébergement. Elle contribuera aussi à la reconnaissance de l'expertise et du travail qui est réalisé par les intervenantes auprès des enfants et des adolescents. Les résultats de la recherche alimenteront la réflexion au sein des maisons d'hébergement quant à l'amélioration et le développement des services pour les enfants et les adolescents, et quant à l'approche à privilégier. Enfin, les résultats de cette recherche pourront être utilisés à des fins de revendications politiques, notamment pour justifier le financement des postes d'intervenantes jeunesse en maison d'hébergement ou pour mieux adapter les maisons d'hébergement aux réalités et aux besoins des enfants et des adolescents.

1.3 Cadre théorique et conceptuel

Le cadre théorique privilégié pour cette étude est celui de la nouvelle sociologie de l'enfance (« new sociology of childhood »). De plus, puisque je m'intéresse aux expériences des enfants et des adolescents en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence, le féminisme et l'intervention féministe sont des concepts incontournables dans cette recherche.

1.3.1 La nouvelle sociologie de l'enfance

Selon Prout & James (2015), l'enfance est généralement perçue comme une catégorie uniforme et universelle, qui est définie uniquement en fonction de facteurs biologiques : « the biological facts of life, birth and infancy, were constantly used to explain the social facts of childhood with little account taken of any cultural component » (p. 12). Cette vision suppose que l'enfance a toujours la même signification, le même déroulement et les mêmes

étapes pour tous les individus. Ils établissent d'ailleurs un parallèle avec la catégorie « femme », qui a aussi longtemps été considérée comme uniforme et universelle, jusqu'à ce que le féminisme ait mis en évidence le caractère social et culturel de cette catégorie.

La nouvelle sociologie de l'enfance met donc l'accent sur l'enfance en tant que construction sociale (Christensen & Prout, 2005; Matthews, 2007; Prout & James, 2015). Selon Lowe (2012), « childhood is not a naturally occurring phenomenon but the product of values, discourses and practices and, as such, is socially constructed » (p. 269). De plus, Matthews (2007) souligne l'importance de reconnaître que les enfants qui grandissent dans des contextes différents ont des enfances différentes et que « their experience of childhood changes from one context to another » (p. 325).

Plusieurs auteurs qui adhèrent à cette perspective théorique soulignent également que, dans la société contemporaine, on a tendance à voir les enfants principalement comme des êtres en devenir et à négliger leur expérience et leur point de vue (Christensen & Prout, 2005; Corsaro, 2015; Prout, 2004). Comme l'explique Matthews (2007) « the assumption that children cannot speak for themselves was rarely questioned because the voices of those not yet fully socialized were deemed not worth taking seriously » (p. 327-328). Ainsi, Christensen & Prout (2005) critiquent le fait de considérer l'enfance uniquement en fonction d'un objectif ou d'un investissement futur, proposant plutôt d'adopter une perspective qui met l'accent sur la valeur actuelle de la vie des enfants et de leurs relations sociales, ainsi que sur leur expérience et leur point de vue.

De plus, la nouvelle sociologie de l'enfance estime que les chercheurs doivent considérer les enfants et les adolescents comme des acteurs sociaux à part entière, capables de réfléchir

sur des enjeux qui touchent leur propre vie (Christensen & Prout, 2005; Corsaro, 2015; Prout, 2004). Matthews (2007) estime que, même si les adultes peuvent apporter un certain éclairage sur la réalité des enfants et des adolescents, il est problématique de privilégier le point de vue des adultes au détriment de celui des enfants et des adolescents lorsqu'il s'agit d'aspects liés à leur propre vie. Lowe (2012) va un peu plus loin en qualifiant les enfants d'experts de leur vécu : « although childhood has been deconstructed by adults, who bring their own beliefs about its nature, less consideration has been given those who are experts in the field, namely the children themselves » (p. 269).

Dans le même sens, des auteurs estiment que les enfants doivent être considérés comme étant actifs dans leur processus d'apprentissage en tant qu'acteurs et créateurs de sens, plutôt que d'être perçus comme étant simplement des éponges absorbant les enseignements des adultes autour d'eux (Christensen & Prout, 2005). Selon Corsaro (2015),

childhood is recognized as a structural form and children as social agents who contribute to the reproduction of childhood and society through their negotiations with adults and through their creative production of a series of peer cultures with other children (p. 43).

En ce qui a trait aux enfants et aux adolescents victimes de violence conjugale, la vaste majorité des études a été réalisée à travers le point de vue des professionnels impliqués dans leur vie (médecins, travailleurs sociaux, psychologues, professeurs, intervenants, etc.) ou de leurs parents (Lapierre & Côté, 2016 ; Øverlien, 2010). Bien que ces études apportent un éclairage intéressant et des données importantes sur la problématique de l'exposition à la violence conjugale, elles reflètent la vision des adultes impliqués dans la vie des enfants et des adolescents et non le point de vue des enfants et des adolescents eux-mêmes. Toutefois, il se peut que l'interprétation que font les enfants et les adolescents de leur

propre vécu diffère de celle des adultes. D'ailleurs, Øverlien & Holt (2019) résumant bien l'importance de considérer le point de vue des enfants et des adolescents pour comprendre leur vécu d'exposition à la violence conjugale :

As such, their views and experiences are considered central and critical to our understanding of those experiences rather than tokenistic 'add-ons' to adult contributions. This reflects the commitment to considering children, not as collateral damage or passive bystanders in domestic abuse that is understood through an adult centric lens, but rather as active sentient actors in the narrative of their evolving lives (p. 65).

Ainsi, il est aussi essentiel de considérer l'expérience et le point de vue des enfants et des adolescents sur les interventions déployées auprès d'eux, notamment en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence.

1.3.2 Le féminisme et l'intervention féministe

Il existe plusieurs définitions du féminisme. Toupin (1998) définit le féminisme de la façon suivante :

Il s'agit d'une prise de conscience d'abord individuelle, puis ensuite collective, suivie d'une révolte contre l'arrangement des rapports de sexe et la position subordonnée que les femmes y occupent dans une société donnée, à un moment donné de son histoire. Il s'agit aussi d'une lutte pour changer ces rapports et cette situation (en ligne).

Par ailleurs, Yllö (2005) explique que, même s'il existe plusieurs définitions et perspectives féministes, toutes les analyses féministes de la violence conjugale s'entendent sur un point commun : la problématique de la violence conjugale ne peut pas être réellement comprise si les rapports de pouvoir, notamment en fonction du genre, ne sont pas pris en considération.

La perspective féministe radicale sous-tend l'approche d'intervention généralement utilisée en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence (Côté, 2018). Selon

cette perspective, les femmes constituent une classe sociale opprimée par le patriarcat ou la domination masculine. Elle met l'accent sur le vécu individuel et collectif des femmes dans une société patriarcale. Le texte de Prud'homme (2010) illustre bien ce propos : « des militantes regroupées dans le mouvement des maisons ont choisi d'intervenir dans une perspective féministe, c'est-à-dire dans un rapport de femmes à femmes ayant une socialisation et un vécu communs » (p.131).

Dans son étude sur l'évaluation des pratiques en maison d'hébergement au Québec, Côté (2016) fait état de six valeurs qui sous-tendent l'intervention féministe dans ces organismes, soit la sécurité, la dignité, l'autodétermination, l'égalité, la solidarité et la justice sociale. Pour leur part, Corbeil et Marchand (2010) identifient sept principes sur lesquels repose l'intervention féministe, soit soutenir et respecter les femmes dans leurs démarches, faire alliance avec les femmes et établir un lien de confiance, favoriser l'empowerment des femmes ou la reprise du pouvoir sur leur vie, travailler à la conscientisation des femmes en prenant compte de la pluralité et la complexité des expériences d'oppression, favoriser des rapports égalitaires, briser l'isolement des femmes et développer leur solidarité, et lutter pour des changements individuel et social.

Plus récemment, les apports du féminisme intersectionnel ont mis en évidence le fait que les femmes ne représentent pas un groupe homogène et qu'il est essentiel de tenir compte de la diversité, que ce soit en fonction de leur âge, de leurs conditions sociales ou économiques, ou de leur appartenance ethnoculturelle (Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, 2018). Ces multiples identités situent les femmes à l'intersection de différents systèmes d'oppressions. À cet égard, la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes (2018) souligne que l'intervention féministe intersectionnelle,

qui est de plus en plus intégrée dans ces organismes, « repose sur le postulat que les femmes ne sont pas toutes égales entre elles et que certains groupes de femmes ont été silencieux, invisibilisés ou marginalisés au sein des différents mouvements sociaux » (p. 11).

1.3.3 Les apports de la nouvelle sociologie de l'enfance à l'étude de l'intervention féministe auprès des enfants et des adolescents

Tel que mentionné ci-dessus, peu d'écrits se sont penchés sur l'intervention féministe auprès des enfants et des adolescents en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence. Même si les valeurs associées à l'intervention féministe, telles que présentées par Côté (2016), comme l'égalité, la dignité et l'autodétermination, peuvent aussi s'appliquer à l'intervention auprès des enfants et des adolescents, le peu d'attention portée à ces derniers reflète une tendance sociale plus large. En recherche, comme en intervention, les adultes ont tendance à penser à la place des enfants et des adolescents et de décider, souvent sans même les consulter, de ce que nous jugeons être mieux pour eux. Les enfants et les adolescents sont souvent considérés comme étant trop vulnérables ou trop jeunes pour être en mesure de savoir ce qui est bon pour eux : « Child care proceedings, for example, are supposed to be taken 'in the best interests of the child' but the children concerned are frequently never consulted » (Prout & James, 2015, p. 25).

La nouvelle sociologie de l'enfance souligne l'importance pour les intervenantes de reconnaître les enfants et les adolescents comme des acteurs sociaux compétents, voire comme des experts de leur vécu. De plus, même lorsque les intervenantes en maison d'hébergement reconnaissent les multiples formes d'oppression, l'âgisme que subissent les enfants et les adolescents est une forme d'oppression dont il est très peu question. La

Fédération des maisons d'hébergement pour femmes (2018) explique sa vision de l'âgisme de la façon suivante :

Les aîné.es et les jeunes, sont plutôt perçues comme étant un fardeau social et subissent différents processus de disqualification sociale. Ainsi, plutôt que les jeunes soient perçus comme des êtres complets et les personnes âgées comme une richesse pour la communauté, ces deux groupes de personnes sont pensés en termes de « dépenses pour la société » en raison de leur dépendance envers l'État ou de leur « improductivité » (p. 21).

Bien que le féminisme intersectionnel reconnaisse l'âgisme, cet axe d'oppression a été peu étudié par les féministes. L'intégration de la nouvelle sociologie de l'enfance permet de pallier cette lacune.

Malgré tous les développements dans le domaine de la violence conjugale et de l'exposition à la violence conjugale, il y a très peu d'écrits sur les expériences des enfants et des adolescents exposés à la violence conjugale en maison d'hébergement, notamment au Québec et en Ontario francophone. Les résultats de ce mémoire permettront, entre autres, de documenter les expériences vécues par ces enfants et ces adolescents, dans le but d'alimenter une réflexion sur l'intervention et les services offerts à cette clientèle.

CHAPITRE 2 : MÉTHODOLOGIE

D'emblée, il est important de souligner que ce mémoire s'inscrit dans un projet de recherche plus large, dirigé par le professeur Simon Lapierre (École de service social, Université d'Ottawa) et financé par le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) du Canada, dont l'objectif premier était de « documenter l'expérience et le point de vue d'enfants et d'adolescents québécois et franco-ontariens qui ont été exposés à la violence conjugale » (Lapierre et al., 2015, p. 56). Plus spécifiquement, cette recherche tentait d'obtenir le point de vue des enfants et des adolescents en lien avec les six éléments ou axes suivants :

a) leur compréhension de la situation de violence conjugale à laquelle ils ont été exposés et de ses conséquences ; b) leur compréhension du phénomène de la violence conjugale ; c) leurs attitudes par rapport à la violence conjugale ; d) les relations qu'ils entretiennent avec leurs parents, leur fratrie et leurs pairs, et la façon dont la violence conjugale affecte ces relations ; e) les stratégies qu'ils développent dans ces circonstances ; f) leur évaluation des services psychosociaux, judiciaires et éducatifs en place pour répondre aux besoins des jeunes exposés à la violence conjugale. (*Ibid*, p. 56)

Les données utilisées pour mon mémoire ont donc été recueillies par l'équipe de recherche et ont été mises à ma disposition pour les fins de ce travail. Ma recherche s'inscrit dans l'axe f) de la recherche initiale, en lien avec l'évaluation des services par les enfants et les adolescents. Plus spécifiquement, l'objectif de ma recherche est de décrire et comprendre les expériences des enfants et des adolescents en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence au Québec et en Ontario francophone.

Comme l'objectif de mon mémoire s'inscrit dans l'objectif plus général de la recherche principale et que ces données n'ont pas été analysées par l'équipe de recherche, il s'agit d'une analyse primaire des données (et non secondaire).

Ce chapitre présente la méthodologie de la recherche. Je débute en présentant ma posture épistémologique et mes ancrages méthodologiques. Les sections subséquentes, qui touchent la population à l'étude et les critères d'inclusion, les modalités de recrutement, l'échantillonnage, et la collecte de données, décrivent les démarches réalisées par l'équipe de recherche initiale. La section suivante, qui porte sur l'analyse des données, se concentre sur les procédures que j'ai utilisées pour analyser les données dont les résultats sont rapportés dans ce mémoire. Je terminerai ce chapitre en abordant les considérations éthiques et les limites de cette étude.

2.1 Posture épistémologique et ancrages méthodologiques

La nouvelle sociologie de l'enfance, qui constitue le cadre théorique de ma recherche, met l'emphase sur l'enfance en tant que construction sociale et reconnaît la valeur actuelle des enfants et des adolescents, les percevant comme des acteurs sociaux complets et compétents (Christensen & Prout, 2005; Corsaro, 2015; Prout, 2004). La nouvelle sociologie de l'enfance amène une perspective théorique et épistémologique intéressante et pertinente pour cette recherche, puisqu'elle remet en question les discours universalistes traditionnels sur l'enfance et considère que l'enfance et l'adolescence sont des phénomènes qui s'inscrivent dans des contextes socio-historiques particuliers (Christensen & Prout, 2005; James et al., 1998). De plus, cette approche permet de se concentrer sur le travail que font les enfants et les adolescents eux-mêmes pour se socialiser entre eux, mais aussi avec les adultes, et comment ces activités contribuent et produisent des changements (Christensen & Prout, 2005).

La posture épistémologique privilégiée pour cette étude est donc constructiviste, puisqu'elle met l'accent sur le caractère construit des réalités qui émergent lorsqu'un individu est en interaction avec le monde qui l'entoure (France et al., 2000).

Puisque cette étude se situe en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence, là où l'approche d'intervention privilégiée est l'intervention féministe et que peu d'études se sont attardées à l'intervention féministe auprès des enfants et des adolescents en maison d'hébergement, je considère important d'inclure une perspective féministe à ma recherche. Le féminisme intersectionnel a mis à l'avant plan le fait que les femmes ne constituent pas un groupe homogène et qu'elles peuvent être sujettes à différentes formes d'oppressions, dont l'âgisme. De la même façon, les « enfants », qui ne forment pas un groupe homogène, sont aussi assujettis à différentes formes d'oppressions. Les principes féministes d'égalité et d'autodétermination devraient aussi s'appliquer aux enfants et aux adolescents, pourtant trop souvent on ne reconnaît pas leur compétence. La nouvelle sociologie de l'enfance vient combler les lacunes du féminisme en ce qui a trait aux enfants et aux adolescents.

En cohérence avec la posture épistémologique et le cadre théorique, l'approche méthodologique privilégiée est qualitative et participative. Puisque, selon la nouvelle sociologie de l'enfance, nous considérons les enfants et les adolescents comme des acteurs sociaux à part entière, donner la parole aux jeunes par le biais d'une étude qualitative est cohérent. Cette qualité d'acteur a été soulignée par Prout dans sa théorisation de la sociologie de l'enfance : « [they] must be seen as active in the construction and determination of their own social lives, the lives of those around them and of the societies in which they live. Children are not just passive subjects of social structures and processes » (2004, p. 60). Les enfants et les adolescents sont donc les mieux placés, en tant

qu'experts de leur situation, pour nous informer sur leurs réalités et c'est pourquoi il faut favoriser leur participation dans le cadre de recherches qui les touchent directement (Chanmugam, 2011; Christensen & Prout, 2005; Lapierre & Côté, 2016). De leur côté, les recherches féministes priorisent aussi les recherches participatives et qualitatives et comme le fait la nouvelle sociologie de l'enfance pour les enfants et les adolescents, le féminisme reconnaît la femme comme l'experte de sa vie.

Les enfants et les adolescents dont les propos sont analysés dans ce mémoire ont été impliqués dans les différentes étapes du processus de recherche. Les enfants et les adolescents ont été impliqués dès le départ dans le processus par le biais de groupes de discussion (focus group). Puisque cette étude se définissait comme une recherche participative, les groupes de discussion avaient comme objectif « d'amorcer un dialogue avec les participants, tant sur la nature de la recherche que sur ses modalités » (Lapierre & Côté, 2016).

2.2 Démarches méthodologiques et outils de recherche

2.2.1 Population à l'étude et critères d'inclusion

Les enfants et les adolescents québécois et franco-ontariens qui ont été exposés à la violence conjugale constituent la population à l'étude. Ainsi, pour participer à l'étude, les enfants et les adolescents devaient avoir été exposés à la violence conjugale (soit de la violence physique, psychologique, sexuelle ou économique) à l'endroit de leur mère. L'exposition à la violence conjugale se devait d'être récente, soit à l'intérieur des deux années précédant la collecte des données. Le fait d'avoir séjourné ou non en maison d'hébergement n'était pas un critère d'inclusion ou d'exclusion à l'étude principale. De

plus, les participants devaient s'identifier comme francophone et être âgés entre 6 ans et 18 ans.

2.2.2 Modalités de recrutement

Les jeunes ont été recrutés sur une base volontaire, par l'entremise d'intervenantes de maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence, des services de protection de l'enfance et d'organismes communautaires, dans les régions de Montréal, Ottawa-Gatineau et Québec. Dès le début du processus, au moment d'identifier des participants potentiels par les intervenantes, une attention particulière a été portée à l'inclusion d'enfants et d'adolescents issus de diverses communautés ethnoculturelles. Les intervenantes approchaient tout d'abord la mère et si cette dernière donnait son accord, c'est seulement à ce moment que l'intervenante approchait l'enfant ou l'adolescent pour valider s'il était intéressé à participer au projet. Si le jeune était intéressé à participer, ses coordonnées étaient transmises à l'équipe de recherche qui communiquait avec la mère par la suite pour planifier la rencontre. Les participants avaient droit à une compensation monétaire de 25\$ en guise de reconnaissance de leur importante contribution à la recherche (Lapierre & Côté, 2016; Lapierre et al., 2016).

2.2.3 Description de l'échantillon

Au total, 59 enfants et adolescents ont participé à la recherche, soit 36 filles, 21 garçons ainsi que deux participants qui n'ont pas indiqué leur genre. De ces 59 jeunes, 36 résidaient au Québec et 23 résidaient en Ontario, toutefois les 59 participants s'identifiaient comme francophones. De plus, 15 participants étaient d'origines ethnoculturelles variées et un participant était d'origine autochtone. Trois groupes de discussion ont eu lieu et ont impliqué un total de 20 enfants et adolescents âgés de 6 à 15 ans. Deux des trois groupes

de discussion ont été réalisés au Québec, le premier avec sept jeunes qui étaient âgés de 10 à 15 ans et le deuxième avec quatre enfants, eux âgés de 6 à 11 ans. Le troisième groupe de discussion a été réalisé en Ontario, cette fois auprès de neuf enfants âgés de 7 à 10 ans. Un nombre similaire de filles et de garçons a participé aux groupes de discussion, y compris des jeunes de communautés ethnoculturelles variées (Lapierre et al., 2018; Lapierre et al., 2016). Pour ce qui est des entrevues individuelles, 46 entrevues individuelles semi-dirigées ont eu lieu et les participants étaient âgés de 6 à 18 ans. Le nombre de filles participant aux entrevues individuelles était légèrement supérieur à celui des garçons avec 27 filles pour 17 garçons ainsi que deux participants qui n'ont pas indiqué leur genre. De ces participants, 24 étaient âgés de 6 à 11 ans et 19 étaient âgés de 12 à 18 ans, de plus, deux participants n'ont pas indiqué leur âge. Pour les fins de cette étude, 25 des 46 entrevues individuelles ont été retenues, soit 16 filles et 9 garçons âgés de 7 à 18 ans.

2.2.4 Collecte de données

Dans le cadre de l'étude, trois groupes de discussion et 46 entrevues individuelles semi-dirigées ont été réalisées. La cueillette des données lors des groupes de discussion visait à connaître la compréhension que les enfants et les adolescents avaient des principaux concepts qui étaient utilisés par l'équipe de recherche, par exemple « violence conjugale » ou « exposition à la violence conjugale ». Ils ont aussi été invités à partager leurs préoccupations en lien avec la violence conjugale et aussi à faire part de leurs recommandations à l'équipe de recherche au sujet des prochaines étapes de la recherche. Ces données ont, par la suite, servi à élaborer les grilles d'entrevues pour les entrevues individuelles (Lapierre & Côté, 2016; Lapierre et al., 2016).

Par la suite, 46 entrevues individuelles semi-dirigées ont été réalisées. Selon Savoie-Zajc (2009) « l'entrevue semi-dirigée consiste en une interaction verbale animée de façon souple par le chercheur. Celui-ci se laissera guider par le rythme et le contenu unique de l'échange dans le but d'aborder, sur un mode qui ressemble à celui de la conversation, les thèmes généraux qu'il souhaite explorer avec le participant à la recherche » (p. 340). Le guide pour les entrevues individuelles avec les enfants et les adolescents abordait les thèmes suivants : a) leur compréhension du phénomène de la violence conjugale; b) les situations de violence conjugale auxquelles ils ont été exposés; c) leurs relations avec les différents membres de leur famille; d) le milieu scolaire et leur réseau social; e) les services qu'ils ont reçus et leur évaluation de ces services (Lapierre & Côté, 2016). Tout comme lors des groupes de discussion, les enfants et les adolescents étaient invités à faire un dessin ou un bricolage qui représentait leur situation familiale, personnelle ou sociale. Bien que cette activité n'ait pas été utilisée dans l'analyse, elle a permis de créer un lien entre les chercheurs et les enfants et adolescents (Lapierre et Côté, 2016). Les entrevues, qui duraient entre 30 et 60 minutes, ont été enregistrées (audio).

2.3 La méthode d'analyse des données

La transcription des groupes de discussion et des entrevues individuelles a été réalisée par des assistantes de recherche dans le cadre de l'étude principale. Selon Mayer et Deslauriers (2000) « il faut transcrire de façon à se donner un outil d'analyse clair, complet et le plus significatif possible » (p. 163). Une attention particulière a été portée à rendre anonyme les documents pour préserver l'anonymat des participants à la recherche.

Par la suite, j'ai eu accès aux transcriptions des 46 entrevues individuelles pour en effectuer une analyse de contenu thématique. Cette analyse de contenu a été produite à partir d'une

méthode inductive, c'est-à-dire « à partir des similitudes de sens du matériel analysé » (Mayer & Deslauriers, 2000, p. 165). À l'étape de la pré-analyse, j'ai effectué une lecture flottante des 46 entrevues pour m'imprégner du contenu puisqu'elles ont été réalisées par l'équipe de recherche principale (Mayer & Deslauriers, 2000), pour écarter les entrevues des participants qui n'avaient pas été en contact avec les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence et pour laisser surgir certaines idées, catégories ou certains thèmes. Des 46 entrevues individuelles, 25 ont été retenues pour la présente étude. La codification et la catégorisation ont été réalisées en utilisant le logiciel NVIVO. Les sections pertinentes ont ensuite été découpées et regroupées en fonction du sens et par la suite, je les ai codifiées en lien avec les catégories établies (L'Écuyer, 1987). Ces catégories sont les suivantes : l'accueil, la vie en maison, l'intervention auprès des enfants ainsi que l'intervention auprès des mères.

2.4 Considérations éthiques

Cette étude a reçu l'approbation des comités d'éthique de la recherche de l'Université d'Ottawa et de l'Université Laval, du Centre jeunesse de Montréal - Institut universitaire et du Centre jeunesse de l'Outaouais. Bien que, dans le cadre de cette recherche, les enfants et les adolescents aient été considérés comme des acteurs sociaux à part entière, cette population est tout de même vue comme étant « vulnérable ». Une attention particulière a donc été portée à la sécurité, au consentement et à la confidentialité des participants. Concernant la sécurité, l'équipe de recherche s'est assurée que les entrevues avaient lieu dans des endroits sécuritaires, par exemple à la maison d'hébergement ou dans les locaux du Centre jeunesse. De plus, il y avait toujours une intervenante disponible pour soutenir le participant pendant ou après les entrevues si nécessaire et une liste de ressources leur

était remise à la fin de la rencontre. Il y avait aussi un protocole en place pour signaler la situation d'un enfant ou d'un adolescent en danger. Pour le consentement, bien que l'équipe de recherche se soit assurée d'obtenir le consentement des mères, elle s'est aussi assurée d'obtenir l'accord des enfants et des adolescents tout au long du processus. Les enfants et les adolescents pouvaient donc se retirer du processus à tout moment, choisir de ne pas répondre à certaines questions et décider de mettre fin à l'entrevue. Un souci constant était accordé à la confidentialité; l'anonymisation des données des participants en est un exemple.

2.5 Limites

Une des limites de la recherche principale se situe au niveau du recrutement des participants. L'étude s'est concentrée uniquement dans les régions de Montréal, Québec et Ottawa-Gatineau ce qui ne permet pas d'obtenir une représentativité des différentes régions de ces deux provinces. Les régions plus rurales ne sont pas représentées dans le cadre de cette recherche. Ceci soulève notamment des enjeux additionnels pour les francophones en contexte minoritaire principalement en Ontario dont l'accès aux services peut être encore plus limité. De plus, les intervenantes qui ont référé les enfants et les adolescents pour participer à cette étude peuvent avoir sélectionné des enfants et des adolescents dont la compréhension de leur situation était plus claire, dont les habiletés à s'exprimer étaient supérieures et dont la vision des services auxquels ils ont eu accès était plus positive.

Pour mon mémoire, une limite réside dans le fait que je n'ai pas élaboré les questions du guide d'entrevue, ni réalisé les entrevues. Bien que l'objectif de mon mémoire soit en lien avec la recherche principale, mon mémoire touche uniquement l'un des axes de la

recherche principale, ce qui explique que certains aspects de l'expérience des enfants et des adolescents en maison d'hébergement ont plutôt fait l'objet d'un survol.

CHAPITRE 3 : ANALYSE DES RÉSULTATS

Avant de présenter l'analyse des résultats de cette recherche, il est important de rappeler que l'étude vise à décrire et comprendre les expériences des enfants et des adolescents en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence au Québec et en Ontario francophone. L'analyse des données a permis de dégager quatre thèmes, qui constituent les sections de ce chapitre. Premièrement j'aborderai l'accueil et la transition en maison d'hébergement, puis les enjeux entourant la vie quotidienne dans les maisons d'hébergement. Troisièmement l'intervention auprès des enfants sera analysée sous quatre aspects, soit l'intervention individuelle, l'intervention de groupe, les activités et l'intervention auprès des mères. Enfin, certains éléments au niveau de la satisfaction et des retombées du séjour telles que perçues par les enfants et les adolescents seront présentés.

3.1 L'accueil et la transition en maison d'hébergement

L'arrivée en maison d'hébergement est une étape importante pour les enfants. Parmi les participants, certains abordent l'accueil en maison de façon positive alors que pour d'autres l'arrivée en maison se fait de façon plus négative. Malgré les réticences initiales, les enfants et les adolescents parviennent, en général, à s'ajuster à cette nouvelle réalité. Les enfants et les adolescents doivent aussi faire face à un certain nombre de transitions dans le cadre de leur passage en maison d'hébergement.

3.1.1 L'accueil et le début du séjour

Ce premier contact avec les intervenantes est important pour les enfants et les adolescents et la façon dont ce premier contact se déroule va faciliter, ou non, l'intégration des jeunes dans le milieu. Une participante explique avoir éprouvé du plaisir lors de sa toute première

rencontre avec les intervenantes de la maison : « **Olivia** : Pis ben pour la première rencontre c'est eux qui l'on fait là. Pis c'était le fun² ».

Toutefois, pour d'autres participants, la transition en maison d'hébergement et le déroulement de cette première journée ont été plus éprouvants. Pour Denise, le tout premier contact avec la maison d'hébergement ne s'est pas déroulé de façon positive. Elle qui ne voulait pas aller en maison d'hébergement, décrit avoir été accueillie bêtement par une voix à travers un intercom. Ceci n'a pas facilité son intégration, puisqu'elle avait l'impression que la personne qui les avait accueillis était une « mauvaise personne ».

Denise : Quand on est arrivé, on a sonné, pis là y'avait comme une affaire pour répondre à la porte, ben on entend de la voix. Y nous ont accueillis bêtement pis moi je voulais pas vraiment être avec eux parce que [...] je me doutais que c'était une mauvaise personne pis moi, j'ai pas vraiment aimé ça là-bas.

De son côté, Charlotte relate ne pas avoir aimé sa première journée, ne pas s'être sentie bien de se retrouver dans une chambre qui n'était pas la sienne, dans une maison qui n'était pas la sienne et de partager ce nouvel espace avec des inconnus. Ceci avait provoqué chez elle plusieurs questionnements, notamment sur ce qui l'avait amenée dans cette situation, dans cet endroit.

Charlotte : C'est sûr que ce que j'ai pas aimé c'est la première journée que j'étais arrivée ici. J'étais là, tsé c'est comme des chambres, puis je me sentais comme... Ayoye, chu pas chez moi! Tsé j'aimais pas ça là. Je suis venue les larmes aux yeux puis j'me disais : Comment ça on est rendus dans cette situation-là? C'est comme je disais, j'comprendais pas beaucoup. Fait que là, j'étais là : Comment ça chu dans cette situation-là? Qu'est-ce qui m'a emmenée là? Puis j'me sentais pas bien de vivre ici avec d'autre monde, c'est sûr que j'étais habituée à ma mère puis à ma petite famille. J'trouvais que c'était un peu bizarre.

² Passage souligné par l'auteur.

Bien que cette première journée fût difficile pour Charlotte, elle s'est tout de même adaptée à sa nouvelle réalité. Elle attribue ce changement, en partie, à l'attitude des intervenantes de la maison d'hébergement : « **Charlotte** : Mais là je me suis bien adaptée à la place ici puis le monde qu'y avait. Les intervenantes y'étaient gentilles fait que ça aidait ».

Une participante fait état de la peur et de l'incompréhension qu'elle avait ressenti lorsque, à son arrivée en maison d'hébergement, elle avait été en contact avec certaines femmes hébergées qui avaient des marques de violence observables sur leur corps.

Caroline : Les femmes y m'faisaient peur. [...] Hey man! S'ontaient toutes ouvertes! [...] y'avaient des bleus partout! Moi j'étais jeune là! [...] J'comprenais pas là, ça faisait peur, j'étais sûr que c'était des vues d'horreur ou des affaires de même là.

Cette même participante ajoute ne pas avoir aimé être en maison d'hébergement car cela lui faisait vivre des sentiments désagréables. Bien que ce soit difficile pour elle de décrire ces éléments avec précision, elle explique qu'elle ne se sentait pas bien, qu'elle se sentait comme une victime. Toutefois, elle ajoute qu'elle avait de la difficulté à bien saisir ce qui se passait, ce qu'elle associe à son jeune âge lors des événements.

Caroline : Asti j'aimais pas ça l'affaire là-bas. [...] J'me sentais pas bien. J'me sentais victime. Mais je comprenais pas vraiment là... Comme j'étais jeune là... [*Êtes-vous restées là longtemps?*] **Caroline** : Une coupe de mois j'pense, peut-être un mois et demi, deux mois.

3.1.2 Les transitions

Par ailleurs, bien que l'arrivée en maison d'hébergement soit une étape importante, pour bien saisir l'ampleur de cette transition chez un enfant, il est important de ne pas négliger la façon dont il a dû quitter l'endroit qui était jusqu'à ce moment « sa maison ». La façon dont ce départ s'effectue aura un impact considérable sur l'état d'esprit de l'enfant ou de l'adolescent à son arrivée en maison d'hébergement. Le fait de devoir quitter sa maison

rapidement, de devoir abandonner ses effets personnels, ses jeux, ses souvenirs, a un impact significatif sur les enfants et les adolescents.

Denise : Euh, [silence] ben comment je me suis sentie quand on a quitté la maison? Ben moi, j'étais un peu triste parce que y'avait des affaires à quoi je tenais que, y'avait comme des affaires que le voisin nous donnait parce qu'ils allaient partir et qu'ils étaient devenus trop vieux pour jouer avec ça. C'est fait qu'ils avaient tous 13 ans, 17 ans pis y'en avait qui en avait 20 et ils nous les donnaient. Ben là moi je savais pas parce que quand on est revenus de l'école, on a trouvé ma mère en train de faire des bagages. Moi, je me demandais qu'est-ce qui se passait et que moi, je savais pas qu'on allait partir pis j'ai pas pu prendre des affaires.

Cette transition implique aussi, pour certains participants, des perturbations au niveau scolaire. Certains doivent s'absenter temporairement de l'école ou doivent changer d'école pour des raisons de sécurité ou en fonction de la distance entre la maison d'hébergement et l'école. C'est le cas de Denise, qui qualifie son expérience de séjour en hébergement de façon négative parce qu'elle avait dû cesser d'aller à l'école durant un certain temps : « **Denise** : Moi j'ai pas vraiment aimé là-bas. Aller là-bas parce qu'on avait arrêté d'aller à l'école pendant un moment ».

Certaines transitions, comme le passage du niveau primaire au niveau secondaire, peuvent être difficiles pour les jeunes en général et le support des amis est un élément important pour faciliter ces transitions. Lorsqu'on y ajoute un déménagement dans une maison d'hébergement pour femmes victimes de violence, ces transitions se compliquent encore plus. Pour Charlotte, le fait de devoir effectuer cette transition sans ses ami(e)s du primaire en raison d'un déménagement dans une nouvelle ville pour fuir la violence de son père, a complexifié l'adaptation dans sa nouvelle école. Elle a été privée d'un support considérable pour composer avec son vécu de violence.

Charlotte : Tsé, j'avais comme changé d'école... Dans le fond je suis rentrée en secondaire 1. Fais qu'en plus de passer du primaire au secondaire, je changeais complètement de ville. Fais que j'avais plus mes amies du primaire. J'étais comme carrément une nouvelle. Fais que là j'avais peur un peu tsé, j'me faufilais un p'tit peu. J'parlais avec du monde dans certains de mes cours. Puis ça pas mal été ça toute l'année. Je n'avais pas vraiment une ou deux personnes que je me tenais tout le temps avec. C'était tout le temps par-ci par-là puis... [*Donc, tu n'as pas formé de relations profondes durant cette année-là?*] **Charlotte** : Non. [*Donc t'as pas nécessairement parlé de la violence durant cette année-là parce qu'il y avait personne?*] **Charlotte** : Non plus.

3.2 La vie quotidienne en maison d'hébergement

Ce thème analyse les éléments quotidiens et pratiques du séjour, ainsi que leurs impacts, tels que les perçoivent les enfants et les adolescents. Ces éléments de l'expérience des enfants et des adolescents qui touchent autant les règlements des maisons que les attitudes des intervenantes en passant par l'accès à la nourriture seront traités sous divers thèmes. Tout d'abord il est important de s'attarder à la vision plus générale qu'ont les enfants et les adolescents de leur expérience en maison d'hébergement. Pour certains, cette expérience est généralement positive alors que d'autres évaluent leur expérience de façon plus mitigée. Ensuite trois éléments plus spécifiques, mais significatifs, seront abordés, soit les règles (élément incontournable en maison d'hébergement), la spécificité d'une maison d'hébergement comme milieu de vie et le jeu.

3.2.1 Une expérience positive

Plusieurs participants résument leur expérience en maison d'hébergement de façon positive. Certains mentionnent le côté amusant, tandis que d'autres affirment qu'ils ne changeraient rien à leur séjour, qu'ils avaient tout aimé, étaient satisfaits et qu'ils y étaient bien.

[*Est-ce que tu peux me parler un peu de ton expérience à la maison d'hébergement?*] **Justine** : Ouais. C'était le fun. [...] C'est cool.

[Donc toi t'as aimé ton expérience ici puis tu ne changerais rien?] **Henri** : Je changerais rien.

[Tu trouves que toute était correct?] **Ana** : Ouais. *[Est-ce qu'il y a des choses qui auraient pu être faites autrement?]* **Ana** : Euh...non. *[Non. Y'ont fait du bon travail?]* **Ana** : Ouais. *[T'es satisfaite?]* **Ana** : Oui. (Rires)

Dan : J'trouvais ça le fun la maison.

[Est-ce qu'il y a des choses que t'as pas aimées par rapport à certaines personnes qui t'ont aidé? Est-ce qu'il y a des choses que...] **Mélissa** : Non. [...] Non j'ai tout aimé! *[T'as tout aimé ici, ah oui? (Rires)]* **Mélissa** : J'étais vraiment bien ici là. *[Ça te faisait un break de la violence aussi?]* **Mélissa** : Ah oui!

En plus de considérer que son séjour avait été bénéfique pour elle, Charlotte qualifie ses quelques mois en maison d'hébergement de « paisibles » :

Charlotte : Fais que ça m'a beaucoup aidé de vivre ici. J'ai vécu ici peut-être... Je me souviens plus combien de mois, je pense que c'est deux ou trois mois puis ces deux ou trois mois-là y'étaient paisibles!³

Une participante, dont le séjour en maison d'hébergement était toujours en cours lors de l'entrevue, explique qu'elle était satisfaite de son séjour et qu'elle y recevait toute l'aide dont elle avait besoin.

[Qu'est-ce que pour toi, les professionnels auraient pu faire de différent pour t'aider?] **Olivia** : Ben j'en suis encore une là. Mais je pense que ça va être correct, que j'en ai pas besoin là. [...] mais ce que je veux dire c'est que je n'ai pas besoin d'autres choses, ça l'a été correct.

3.2.2 Une perception plus mitigée des expériences

Certains participants évaluent leur séjour en maison d'hébergement de façon plus mitigée. Une participante rapporte avoir été en contact avec des intervenantes « gentilles » et d'autres qu'elle qualifie de « méchantes ». Elle mentionne la gentillesse de certaines intervenantes qui leur donnait des cadeaux par exemple. Celles qu'elle considère

³ Passage souligné par l'auteur.

« méchantes » sont celles avec qui elle faisait plutôt face à des refus, soit au niveau des jeux ou de la nourriture.

Denise : Y'en avait quelques personnes qui étaient gentilles, mais comme qui nous donnaient des cadeaux pis comme y'en a d'autres qui étaient un peu méchantes. [*Pis qu'est-ce qui faisaient ces personnes?*] **Denise** : Admettons, admettons qu'on voulait jouer à quelque chose, y disaient toujours non. Que si on voulait manger une petite collation, euh, y voulaient pas qu'on touche à la nourriture. [*Ça c'était des intervenantes?*] **Denise** : Oui, je trouvais ça méchant.

3.2.3 Les règles

Dans ce même ordre d'idées, les règles de fonctionnement représentent un point sensible pour plusieurs enfants et adolescents dans le cadre de leur séjour en maison d'hébergement. En général, en maison d'hébergement, des règles de fonctionnement encadrent l'accès à la nourriture, les heures de coucher, les entrées et sorties de la maison, le couvre-feu, les découchages, les tâches, la surveillance (constante) des enfants et des adolescents par leur mère. De plus, au niveau de la confidentialité il n'est pas possible de divulguer l'adresse ou d'avoir de la visite des membres de la famille ni des ami(e)s. Ces règles ne constituent évidemment pas une liste exhaustive.

Les différentes règles en maison d'hébergement retiennent l'attention de plusieurs participants. Les propos de Lukas l'illustrent bien lorsqu'il explique qu'en maison d'hébergement il y a beaucoup, voire trop de règles. Il aurait aimé pouvoir inviter des ami(e)s pour jouer à la maison comme le font tous les enfants, toutefois ceci était contraire aux règles :

Lukas : Ben...qu'est-ce que j'ai pas aimé. Ah ok, parce que dans notre deuxième centre d'hébergement, on n'a pas, ben dans toutes les centres d'hébergement, on n'a pas le droit d'inviter des ami(e)s. J'avais envie d'inviter des ami(e)s, mais on ne pouvait pas. [*Est-ce qu'il y a autre chose?*] **Lukas** : C'est vrai qu'il y avait beaucoup de règles. [*T'aimes pas les règles?*] **Lukas** : Ben j'aime les règles, mais

pas comme, y'en avait beaucoup comme. Ça me dérangeait pas comme, quelque chose qui est comme étrange, mais comme y'en avait trop.

D'autres jeunes s'objectent à certaines règles seulement. Pour sa part, Jessy considère que son séjour en maison d'hébergement était « correct », à l'exception d'un élément, soit l'heure du coucher qui était fixée à 20h. Cette règle était problématique pour lui puisqu'il considérait l'heure de coucher comme étant trop tôt :

[Comme à (maison d'hébergement), est-ce qu'il y a des choses que tu n'as pas aimé?] **Jessy** : Non, c'était correct là-bas. *[S'il y a des choses que tu changerais ça serait quoi?]* **Jessy** : À la maison des femmes? L'heure que je me couche. Je me couchais à 8h. *[Ah oui. Il fallait que tu te couches de bonne heure!]* **Jessy** : Oui. *[A part de ça tout était bien?]* **Jessy** : Oui.

3.2.4 Milieu de vie

Les maisons d'hébergement sont des milieux d'intervention particuliers, car ce sont des milieux de vie qui amènent une certaine proximité entre les personnes, ce qui n'est pas le cas de la plupart des milieux d'intervention. Dans le cadre de son entrevue, lorsque questionné sur quel professionnel l'avait le plus aidé, Olivia identifie d'emblée les intervenantes de la maison d'hébergement. Elle justifie tout d'abord ce choix par le fait que, selon son interprétation, les intervenantes « vivaient » avec eux dans la maison. Et elle poursuit en donnant des exemples pratiques de support et d'explications que les intervenantes ont réalisé en lien avec sa situation et qui lui ont été bénéfiques.

Olivia : Parce qu'ils restaient avec nous⁴. [...] Ben comme ils m'expliquaient que mon père fallait qu'il se calme là quand qu'on allait le voir. Pis il ne fallait pas qu'il pète des crises comme qu'il faisait à la maison.

Pour les enfants, vivre dans un milieu de vie comme celui des maisons d'hébergement, leur permet de côtoyer d'autres enfants dans leur quotidien. Ce bassin d'enfant avec qui

⁴ Passage souligné par l'auteur.

socialiser et s'amuser leur permet par le fait même de créer de nouvelles amitiés au cours de leur séjour. Comme Justine qui mentionne qu'elle jouait souvent avec Steve.

Étant donné le fait que les séjours en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence sont temporaires et à court terme, les amitiés qui se créent entre les enfants se terminent souvent abruptement au moment du départ de la maison d'hébergement. Évidemment, ces changements rapides peuvent venir perturber la quiétude nouvellement acquise des enfants et les obligent à faire face à de nouveaux deuils comme dans le cas d'Adèle qui trouve désolant de ne plus voir ces autres enfants avec qui elle avait eu la chance de tisser des liens : « *[Pis as-tu aimé le fait que t'as pu parler un p'tit peu de ce qui s'est passé avec d'autres enfants aussi?]* **Adèle** : Oui. Mais c'est rendu plate, je les vois pu...⁵ ».

Pour Hassan, en revanche, le fait de côtoyer d'autres enfants dans son quotidien n'a pas été de tous repos. Son expérience du milieu de vie est davantage marquée par le manque d'intimité, se faire déranger par des enfants plus jeunes alors qu'il cherche un endroit tranquille et l'inaction des intervenantes face aux comportements dérangeant de ces autres enfants.

Hassan : Euh parce qu'il y avait d'autres familles qui sont venues dans la maison, là y'avait des enfants, y'a un enfant qui s'appelle (prénom de l'enfant), il était petit [...] parce que moi j'étais dans le sous-sol, y'arrêtaient pas de pas me laisser tranquille. Là même sa mère venait comme crier en bas. Là ça m'énervait genre, fais que là moi j'ai dit à l'intervenante « pourquoi vous les amener avec nous dans des endroits où est-ce que nous on est quand nous on reste tranquille? ». Là ils ont dit qu'ils ne pouvaient rien faire, mais là moi j'ai dit que c'était « vous les intervenantes, vous pouvez faire quelque chose » des choses comme ça. Là j'étais fâché contre eux là genre.

⁵ Passage souligné par l'auteur.

3.2.5 Le jeu

Le jeu était aussi un thème important abordé par les participants durant les entrevues. Les activités, très prisées par les participants, seront traitées dans la section 3.3. Toutefois, la possibilité de pouvoir jouer et s’amuser en maison d’hébergement est un élément significatif rapporté par les enfants et les adolescents comme pour Justine qui explique qu’elle aimait beaucoup jouer à l’extérieur et avec d’autres enfants de la maison d’hébergement : « **Justine** : Bien on s’amusait puis [...] des fois ma mère elle chialait parce que je restais trop longtemps dehors là! (Rires) ». Ou comme Adèle qui aimait la possibilité d’aller s’amuser dehors au parc non loin de là : « **Adèle** : C’est parce qu’aussi j’aimais ça aller jouer dehors au parc ».

L’importance de pouvoir jouer, sans craintes et sans contraintes majeures en maison d’hébergement est d’autant plus significative puisque cette réalité n’est pas la même pour tous. En contraste, il n’est pas nécessairement permis, pour un enfant qui vit dans un contexte de violence conjugale de jouer comme les autres enfants qui vivent dans des milieux sécuritaires. Ainsi le témoignage de Caroline apporte un important éclairage et rend encore plus significatif l’importance de pouvoir jouer en maison d’hébergement. Avant de quitter pour aller vivre en maison d’hébergement, Caroline relate qu’elle et sa sœur étaient différentes des autres enfants qu’elle qualifie de « normaux ». Pour elle, ces jeunes « normaux » avaient la possibilité d’aller jouer à l’extérieur, d’aller s’amuser au parc alors que, pour elles, ce n’était pas possible car elles devaient rester à l’intérieur. Au cours de l’entrevue, cette participante indique que son beau-père avait changé les serrures de leur maison et qu’il verrouillait les portes de l’extérieur lorsqu’il quittait pour le travail.

Caroline : Comme moi si, comme, j’avais juste comme, j’avais cinq ans. Comme moi pis ma sœur, ont étaient jeunes pis ont vivaient même pas comme les jeunes

normales. Tsé les jeunes qui allaient au parc, y'étaient vifs d'esprit pis toute le kit. [...] Pis là nous autres, ont étaient enfermées, en train d'souffrir en dedans genre... [...] on n'avait pas vraiment de vie là...

3.3 L'intervention auprès des enfants

L'intervention auprès des enfants comprend celle qui est dirigée spécifiquement aux enfants, soit de façon formelle ou informelle, par le biais de l'intervention individuelle, de l'intervention de groupe, de jeux ou d'activités plus ou moins structurés. L'intervention auprès des mères est aussi considérée comme une forme d'intervention auprès des enfants en raison de son impact sur ces derniers.

3.3.1 L'intervention individuelle

L'intervention individuelle offerte aux enfants en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence peut s'effectuer de façon formelle et informelle. La présence constante des intervenantes permet une proximité et facilite le contact et la création de liens. Les éléments qui ressortent des entrevues au niveau de l'intervention individuelle se déclinent surtout sous des aspects davantage positifs, soit la possibilité pour les enfants et les adolescents de se sentir écoutés, de mieux comprendre leur situation et de s'exprimer, et l'aspect ludique de l'intervention. À l'opposé, au niveau des aspects davantage négatifs on retrouve le manque de sensibilité de certaines intervenantes.

3.3.1.1 Se sentir écoutés

Parmi les enfants et les adolescents qui ont pris part à ce projet de recherche, le fait de se sentir écouté représente un élément significatif de leur expérience. Plusieurs d'entre eux n'ont jamais dévoilé les situations de violence conjugale auxquelles ils étaient confrontés avant d'être hébergés en maison d'hébergement avec leur mère. La présence constante

d'intervenantes en maison d'hébergement est un élément bénéfique pour les enfants et les adolescents car cette proximité leur permet d'avoir davantage d'occasions de parler avec elles de leur vécu.

[Quels sont les professionnels qui t'ont le plus aidé?] **Henri** : (Intervenante jeunesse) et (intervenante jeunesse). *[Les deux? Ok. Pourquoi? Pourquoi tu dis qu'elles t'ont aidé?]* **Henri** : Elles ont été là pour en parler avec moi puis ma sœur puis elles nous ont écoutés.

3.3.1.2 Mieux comprendre leur situation et pouvoir s'exprimer

Avant leur arrivée en maison d'hébergement, les enfants et les adolescents ont, pour la plupart, eu peu d'occasions de s'exprimer au sujet de leur vécu de violence, et par le fait même ont rarement bénéficié d'aide pouvant leur permettre de donner un sens à ce vécu. Pour une participante, les rencontres individuelles avec deux intervenantes différentes de la maison d'hébergement lui ont été très bénéfiques. Ces rencontres lui ont permis de mieux comprendre sa situation ainsi que de faire le deuil de ce qu'elle a vécu.

Charlotte : Bien j'ai rencontré (intervenante) qui travaille ici. J'ai rencontré (intervenante) aussi puis c'est pas mal ces deux personnes-là. Tsé, j'ai pas de T.S., j'ai pas de... Tsé c'est juste ici là. Puis c'est ça dans le fond. Oui, ça m'a aidé. Ça m'a aidé mettons à comprendre ma situation parce que tsé c'est sûr qu'un enfant qui voit ça il comprend pas tout le temps tout pourquoi. Faque ça m'a beaucoup aidé à [...] voir c'était quoi puis à comme faire mon deuil, on va dire ça comme ça.

Parler de leur vécu était un thème récurrent dans le cadre des entrevues au niveau de l'intervention individuelle. Pouvoir s'exprimer était très bénéfique pour les enfants et les adolescents et l'une des participantes parle même de la possibilité de se « vider le cœur ».

Olivia : Ben ici ils m'ont beaucoup aidée là. Parce que quand on leur parlait, ils nous posaient des questions comme toi là. Pis ça nous faisait du bien de répondre parce que ça nous vidait le cœur pis on ne gardait pas juste ça pour nous.

[Fais que toi c'est quoi qui t'as fait du bien. Tu disais d'en parler, j'imagine...]
Emma : Oui en parler.

Un élément rapporté par l'une des participantes et qui démontre bien le lien de confiance qui se crée entre une jeune et l'intervenante est le fait que, selon elle, l'intervenante avec qui elle était en lien s'intéressait véritablement à ce qu'elle ressentait et cherchait à l'aider à s'exprimer :

Denise : Pis là [...] elle voulait savoir ce que nous on ressentait pour de vrai, pourquoi des fois on était fâchés et tout. [*Pis ça, [nom de l'intervenante], c'était une intervenante dans la maison d'hébergement?*] **Denise** : Oui.

3.3.1.3 L'aspect ludique de l'intervention

Un autre élément qui ressort des entrevues est le côté ludique de l'intervention individuelle. L'utilisation de méthodes et techniques amusantes et par le fait même, moins menaçantes, permet de créer un environnement propice pour amener les enfants à s'exprimer. Ainsi, en faisant certaines activités, en utilisant des objets divers, par exemple des jouets et des toutous, il était possible pour les enfants et les adolescents de traiter de sujets difficiles et ce, dans une atmosphère agréable et amusante.

[*Est-ce qu'il y a des choses que les professionnelles auraient pu faire différemment pour mieux t'aider?*] **Charlotte** : Non j'trouve que les méthodes qu'elles employaient y'étaient comme amusantes en même temps, pour nous faire parler [...] nous vider le cœur puis toute. Tsé c'était comme des objets puis ça disait comment tu te sens, quel objet représente ton sentiment puis toute. Puis c'étaient des petites choses comme ça là qui nous faisaient sentir mieux là. [*Faisait des activités avec...*] **Charlotte** : C'était rigolo en même temps là.

Une participante rapporte l'aide qu'une intervenante lui avait offerte après avoir remarqué qu'elle et sa fratrie ne pratiquaient aucun sport. Elle s'était alors chargée de remédier à cette situation en leur permettant de pratiquer le cheerleading et le soccer.

Denise : Ben, [nom de l'intervenante], elle était gentille parce que euh, parce que moi, j'ai, j'avais avant d'arriver à la Maison d'hébergement, je pratiquais aucun sport pis là elle, elle a voulait qu'on pratique des sports moi pis [nom de sa sœur] qu'on fasse du cheerleading parce que elle, elle était prof de cheerleading. Là, on en a fait pendant une semaine. Là, mon frère y faisait du soccer.

3.3.1.4 Le manque de sensibilité de certaines intervenantes

D'un côté un peu plus négatif, quelques participants font état de rencontres plutôt inconfortables avec des intervenantes. La première participante relate une rencontre avec une intervenante de la maison d'hébergement qui s'était terminée de façon inconfortable lorsque l'intervenante lui avait demandé avec insistance si elle avait aimé ou non la rencontre. Puisqu'elle n'avait pas apprécié la rencontre, elle était mal à l'aise de répondre à cette question.

Emma : Ben (nom de l'intervenante en maison d'hébergement) une fois, j'ai parlé avec elle quand j'habitais ici, quand j'étais ici dans la maison je me rappelle encore elle était où ma chambre... Une fois on avait parlé, on avait fini pis elle a dit : « Attend un peu Emma, t'as-tu aimé ça? » J'ai dit : « Je sais pas si j'ai aimé ça ou non là », c'est comme j'ai aimé ça, mais pas trop. [*En maison d'hébergement, tu veux dire?*] **Emma** : Oui, bien ici quand j'avais parlé avec elle une fois quand j'étais ici dans la maison elle m'a posé la question : « Est-ce que t'as aimé ça Emma? » J'ai dit : « Je sais pas si j'ai aimé ça oui ou non ». Elle a dit : « T'as aimé ça, oui ou non? ». Ben tsé je savais pas lequel répondre, c'est comme si je te dirais la question pourquoi t'as pas eu une bonne note... [*Puis tu sentais qu'elle forçait à savoir, puis t'étais pas prête à lui donner une réponse aussi claire qu'elle demande.*] **Emma** : Ben je pense en ce moment que je lui aurais dit : « Non j'ai pas aimé ça ». [*T'étais peut-être pas à l'aise de lui dire non plus dans le temps.*] **Emma** : C'est ça.

La deuxième participante, de son côté, situe son inconfort davantage au niveau de l'information qui lui était demandée. Elle aurait préférée qu'ils s'en tiennent aux questions avec lesquelles elle était à l'aise, surtout qu'elle avait pris la peine de leur expliquer ce avec quoi elle était à l'aise de parler.

Justine : Bien des fois ils voulaient en savoir un peu trop. [*Ils voulaient en savoir un peu trop? Y'avait des questions qui étaient trop personnelles?*] **Justine** : Hum hum. [*Quel genre de questions qu'ils t'ont posées que t'as pas aimé par exemple? Pourrais-tu me donner un exemple?*] **Justine** : Bien comme, c'est quoi le geste qu'il a fait. [*Ah, il voulait savoir le geste puis... [...] tu trouvais que c'était trop privé?*] **Justine** : Ouais. [*Est-ce qu'il y a d'autres choses que t'as pas aimé?*] **Justine** : Non. [*Est-ce qu'il y a des choses que des gens qui t'ont aidé qui auraient pu faire de différent pour mieux t'aider?*] **Justine** : Y'auraient pu genre juste poser

des questions que je me sentais plus à l'aise parce que je leur ai dit... Je leur expliquais quelles questions que je voulais pas avoir.

3.3.2 Intervention de groupe

L'intervention de groupe résonne différemment pour chaque participant, tout dépendant de son âge, de son niveau de compréhension, de ses intérêts ou de son vécu. Ce type d'intervention est davantage structuré dans le temps et au niveau du contenu. Les aspects de l'intervention de groupe dont parlent les participants concernent la prise de conscience et leur cheminement personnel, les niveaux de compréhension et l'aspect ludique de l'intervention.

3.3.2.1 La prise de conscience et le cheminement

À leur arrivée en maison d'hébergement, plusieurs enfants et adolescents croyaient être les seuls à vivre dans une famille où sévissait de la violence conjugale. L'arrivée en maison d'hébergement et la participation aux groupes ont permis aux enfants et adolescents de réaliser rapidement qu'ils sont loin d'être les seuls à avoir un vécu de violence, ce qui peut créer un sentiment de normalité chez ces jeunes. L'impact de l'intervention de groupe chez une première participante a été la prise de conscience de ne pas être seule à vivre dans des situations de violence. Cela lui avait permis de ne plus se sentir « anormale » et de retrouver un début de confiance en elle :

Alice : Ça m'a faite plus confortable comme, de moi-même. [*Hmm. T'étais-tu surprise de savoir que y'avait... de... que comme y'avaient des jeunes qui vivaient ça?*] **Alice** : Non parce que comme, y'a au moins comme un jeune qui est pareil au moins dans la vie que toi là.

Des rencontres de groupe formelles, ayant lieu selon un horaire préétabli font partie des services offerts aux enfants dans la plupart des maisons d'hébergement. Ces rencontres permettent aux enfants de cheminer, selon leur propre rythme, au niveau de leur vécu de

violence. Diverses techniques sont utilisées par les intervenantes, dont le jeu, avec l'objectif de les faire cheminer au niveau de leur vécu individuel de violence tel qu'illustré dans l'extrait suivant :

Ana : Ben à chaque jour, ben pas à chaque jour, mais deux fois par semaine ou une fois, une semaine oui, une semaine non, l'autre semaine oui, comme ça une fois. Pis y parlait avec nous de ça, pis y jouait avec nous. Pis comme y faisait des jeux de violence pis comme, comme un jour elle avait pris un ours. Comme un p'tit ours en peluche pis elle avait des trucs comme des accessoires. Elle a dit, fait ton père là. Moi j'ai habillé l'ours, comme comment il est dans son travail et tout. [*Ok. Fait que tu pouvais parler*] . **Ana** : Ouais, mais s'était comme des jeux qui ont rapport avec la violence pis c'est ça. [*Est-ce que t'as appris des choses toi par rapport à la violence en faisant ça?*] **Ana** : Euh...comme là-bas? Euh oui. Ben qu'il ne faut pas faire de la violence et comme j'ai oublié.

3.3.2.2 Niveaux de compréhension

En maison d'hébergement pour femmes victimes de violence, la composition des groupes dépend des arrivées et des départs des familles qui peuvent avoir lieu à tout moment. Il se peut donc qu'un groupe soit formé d'enfants d'âges variés avec divers niveaux de compréhension. Adapter le contenu d'un groupe représente donc un défi de taille pour les intervenantes. Malheureusement, pour cette participante, le contenu de l'intervention de groupe ne semble pas avoir été tout à fait adapté à son niveau de compréhension.

Sara : Ben on parlait de la violence, mais euh... [*Pis ça, ça t'aidais-tu à comprendre?*] **Sara** : Ben un peu mais pas beaucoup. [*Non, y'as-tu qu'chose comme...c'est-tu parce que le matériel était trop difficile à comprendre....ou...?*] **Sara** : (fait le signe de oui avec sa tête). [*Ouais, t'as trouvé ça difficile à comprendre. Ok. So peut-être si y'auraient utilisé des mots moins difficile ou...?*] **Sara** : Ouais....des mots. [*Ok. Des dessins, y'ont tu utilisés des images pour essayer d'illustrer...*] **Sara** : Oui.

3.3.2.3 L'aspect ludique

Avec les enfants et les adolescents, même si l'intervention de groupe se fait dans un cadre plus formel, cela ne signifie pas qu'elle doit être réalisée de façon stricte et sérieuse. Le côté ludique qui peut être ajouté à ce type d'intervention est très bénéfique pour les jeunes.

Dans le cadre d'un groupe, un participant décrit une activité effectuée au niveau du plan de sécurité pour les enfants. Ce sujet, qui peut être difficile à aborder avec de jeunes enfants, a été traité de façon ludique selon les dires d'Adèle qui considère aussi que l'intervenante qui s'occupait de cet atelier est celle qui l'avait le plus aidé.

[Pis c'est qui la madame tu trouves qui t'a aidé le plus pis pourquoi?] **Adèle** : Mmm, moi j'trouve c'est (nom de l'intervenante). [...] Ben parce que j'trouve que, qu'elle m'disait : « Ah Adèle, ont peut pas faire ça parce que sinon, ben, c'est ça qui va arriver. Cache-toé là Adèle, tes parents, tu vas faire peur à maman. » Le dernier cours, on s'est cachées, (Nom de l'intervenante) m'avait fait cacher dans un tuyau. Tsé là les tuyaux là... *[Ok, vous vous pratiqués comme à... vous cacher en cas que quelque chose arrive?]* **Adèle** : Non, non, non, non, non! Se cacher pour que les parents essayent d'nous trouver.

Pour certains participants, ce n'est pas tant le contenu du groupe qui était mémorable, mais plutôt le fait de recevoir des petits cadeaux et d'avoir la possibilité d'aller jouer à l'extérieur : « *[Pis t'as... qu'est-ce que t'as aimé de c'te groupe-là?]* **Adèle** : J'ai aimé que y donnaient des cadeaux. [...] C'est parce qu'aussi j'aimais ça aller jouer dehors au parc ».

3.3.3 Les différentes activités

Les enfants et les adolescents qui vivent dans un contexte de violence conjugale n'ont pas nécessairement la possibilité de jouer, comme la majorité des enfants. La possibilité d'aller jouer au parc peut paraître banal pour plusieurs enfants, mais pas pour certains enfants vivant dans un contexte de violence. « **Caroline** : Comme moi à la place d'aller jouer dans des parcs, ben je voyais ma mère se faire battre ». En maison d'hébergement, permettre aux enfants de s'amuser, de jouer et participer à des activités facilite un retour à une certaine normalité dans un environnement sécuritaire et leur donne la possibilité d'être des enfants.

Sans donner de détails sur le type d'activité, Henri affirme avoir aimé toutes les activités auxquelles il avait participé.

[Quand vous étiez ici est-ce que vous avez fait des activités?] **Henri** : Ouais on avait fait des activités. *[Est-ce qu'il y en a que t'as aimé plus que d'autres?]*
Henri : Non je les ai toutes aimées.

Les activités auxquelles les jeunes participent lors de leur séjour en maison sortent parfois de l'ordinaire et leur permettent de vivre des expériences hors du commun.

[Puis toi qu'est-ce qu'ils ont fait avec toi les intervenantes? Est-ce qu'il y a des activités, des choses que tu as aimées?] **Steve** : Aller à la Chevalerie. Puis la ferme d'autruche. *[OK, c'était le fun?]* **Steve** : Oui puis on passait dans les bois, on voyait plein d'autruches sur les côtés dans une grosse ferme [...] puis il y avait quelques moutons, puis des cochons d'Inde.

Certaines activités ludiques avaient aussi un élément éducatif ou d'intervention, comme dans le cas d'Olivia qui décrit son activité préférée qui était un jeu de rôles et qui se passait dans le grenier d'un ranch. Certains enfants jouaient les intervenantes et intervenaient auprès de ceux qui jouaient les enfants hébergés en leur posant des questions, entre autres, sur leur séjour en hébergement ou leur relation avec leur père.

Olivia : Ben on allait à une affaire de cheval là, un ranch. Pis on allait dans le grenier, pis on se faisait un salon. [...] Pis là quand qu'on faisait ça là, un enfant faisait l'intervenante. Pis là elle posait des questions « Comment ça va avec ton père? », « Est-ce que tu as bien aimé la Maison [d'hébergement] ? » et des choses comme ça là. Ben moi j'ai aimé ça des affaires comme ça là. *[OK, vous étiez deux enfants ensemble pis vous faisiez l'intervenante l'un et l'autre?]* **Olivia** : Ben il y en avait peut-être 5 ou 6 là, il y avait 2 ou 3 intervenantes qui posaient des questions à chaque enfant différent là. *[OK, pis pour toi c'est une des meilleures activités ou est-ce qu'il y en avait d'autres?]* **Olivia** : Ben ç'a été pas mal elle ma préférée.

Une participante affirme qu'elle avait beaucoup aimé les activités organisées par les intervenantes, car en plus d'être divertissantes ces activités lui permettait aussi un moment de défoulement : « **Denise** : elle organisait des activités comme aller à la cabane à sucre, aller à la piscine intérieure, aller à [centre d'amusement]. Mais comme pour se défouler ».

3.3.4 L'intervention auprès des mères

Une façon non-négligeable d'intervenir auprès des enfants et des adolescents est d'intervenir auprès de leur mère. En intervenant directement auprès d'elles, des impacts se feront aussi ressentir indirectement sur les enfants et les adolescents. Les éléments suivants ressortent des entrevues avec les participants, soit l'intervention individuelle et de groupe, l'aide au niveau des habiletés parentales et la relation mère-enfant ainsi que l'aide pratique.

3.3.4.1 Intervention individuelle et de groupe

Dans le cadre de leur séjour en maison d'hébergement, les mères bénéficient généralement d'intervention individuelle et d'intervention de groupe. Les enfants et les adolescents en sont conscients, pour la plupart. Dans le cadre des entrevues, certains participants abordent de façon plus générale le travail individuel qui était fait auprès de leurs mères comme élément significatif de leur séjour en maison d'hébergement : « [*Pis en maison d'hébergement comment c'était?*] **Lukas** : Euh là-bas, y'en avait [...] y nous aidait, mais c'est plus avec ma mère ».

D'autres participants abordent aussi l'intervention de groupe à laquelle leurs mères prenaient part. C'est le cas de Sara qui mentionne que sa mère participait à un groupe pour les mères pendant qu'elle prenait part à un groupe pour les enfants.

[Ok donc t'as dit que t'as faite le groupe avec les enfants...] **Sara** : Oui. [...] Ben j'ai, ben j'ai fini. *[Ok, tu l'as fini. So maman elle faisait aussi en même temps avec les mamans?]* **Sara** : Oui.

3.3.4.2 Aide au niveau des habiletés parentales et la relation mère-enfant

Dans le cadre de l'intervention auprès des mères, que ce soit en individuel ou en groupe, différents thèmes et différentes problématiques sont abordés avec elles. Bien que ces

interventions soient réalisées directement auprès des mères, certains participants font état de l'impact que cette aide a eu sur eux. Par exemple, une participante aborde l'aide que sa mère avait reçue au niveau de ses habiletés parentales lors de son séjour en maison d'hébergement en l'aidant à poursuivre ses efforts à adopter des attitudes non-violentes. Le fait d'aider sa mère avait eu un impact considérable sur le bien-être d'Emma.

Emma : puis qu'eux autres en parlent à ma mère. Comme qu'eux ils disent à ma mère : « Fait plus ça, parce que sinon il peut arriver quelque chose de grave à tes enfants », tout ça là... [*Fais pu ça, tu veux dire la violence?*] **Emma** : Oui, parce que quand on est arrivés ici c'était pas pire, mais elle le faisait encore, mais moins. [*Pis ça l'a vraiment aidé, ta mère elle a arrêté ou ça a diminué?*] **Emma** : Ça a diminué. [*Il y en a encore, mais moins?*] **Emma** : Oui, super moins. [*C'est pas comparable?*] **Emma** : Non.

Le séjour en maison d'hébergement semble être bénéfique pour les enfants et les adolescents, même s'ils ne sont parfois pas hébergés avec leur mère. Parmi les participants, une a fait le choix de ne pas accompagner sa mère lors de son passage en maison d'hébergement, elle est plutôt allée vivre chez sa grand-mère. Toutefois cette participante note une nette amélioration au niveau de sa relation avec sa mère à la suite de son séjour en maison d'hébergement.

Cassandra : pis là c'était comme... pu ma mère, c'était pu elle, c'était quelqu'un d'autre. Mais là elle a été à la maison pis à ça amélioré beaucoup. [...] [*Depuis que y'a pu de violence, dans l'fond, ta relation avec ta mère est-elle mieux?*] **Cassandra** : Ben, comme, quand elle est revenue de la maison là, oui.

3.3.4.3 Aide pratique

Dans le cadre d'un séjour en maison d'hébergement, les femmes et les mères ont accès à du support et de l'aide au niveau pratique. Les intervenantes peuvent les guider et les supporter avec différentes démarches, tant au niveau légal, médical, financier qu'au niveau du logement. Puisque le séjour en maison d'hébergement est généralement un hébergement d'urgence qui est temporaire et de courte durée, les femmes doivent entreprendre des

démarches pour se trouver un nouveau logement sécuritaire. Une participante mentionne l'aide reçue par sa mère pour reloger sa famille.

Charlotte : Puis là c'est ça, on a habité là puis c'est pour ça que je suis rendue ici, que j'ai été à (maison d'hébergement) puis toute parce que pour justement nous aider à, premièrement à nous loger. [...] Puis c'est ça dans le fond, ça nous a beaucoup aidé à surmonter ça.

3.4 Satisfactions et retombées du séjour

Puisque les enfants et les adolescents représentent une clientèle importante pour les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence il est d'autant plus important de connaître leur niveau de satisfaction en lien avec les services obtenus au cours de leur séjour. De plus, il ne faudrait pas passer sous silence les retombées du séjour telles que perçues par les enfants et les adolescents. Ces retombées se situent au niveau de la normalisation de leur vécu et le constat que d'autres enfants ont un vécu similaire au leur, ainsi que la reconnaissance de l'importance des maisons d'hébergement.

3.4.1 Niveau de satisfaction des services reçus par les enfants et les adolescents

Au niveau des services reçus dans les maisons d'hébergement, plusieurs participants à l'étude se sont dit satisfaits des services qu'ils ont reçus et ne voient pas d'éléments à améliorer.

[Est-ce qu'il y a certaines choses qu'ils auraient pu faire de différent pour que ça soit encore mieux?] **Mélissa** : Bien non, tout était bien correct!

[Puis est-ce qu'il y a des choses que des professionnels auraient pu faire de différent pour mieux t'aider? Est-ce que t'aurais quelque chose à suggérer?]
Emma : Non.

Charlotte : Faque ça m'a beaucoup aidé de vivre ici.

D'autres identifient clairement les intervenantes en maison d'hébergement comme étant les professionnels qui les ont davantage aidés:

[En fait, ça serait lesquels les professionnels qui t'ont le plus aidé?] **Emma** : La maison d'hébergement. *[Ici la maison d'hébergement?]* **Emma** : Oui.

[C'est qui les professionnels qu'y t'ont le plus aidée pis pourquoi?] **Denise** : Moi, c'est quand on est arrivé à la maison d'hébergement. C'est (nom d'une intervenante) qui m'a vraiment aidée.

[Y'auraient tu... (nom de l'intervenante) pis (nom de l'intervenante) auraient tu pu faire quelque chose de différent pour mieux t'aider?] **Adèle** : Je pense ben qu'y'ont assez faites de travaux [...] je pense ben qui nous avaient faites assez de choses...

3.4.2 La normalisation du vécu

L'arrivée des enfants et des adolescents en maison d'hébergement leur permet rapidement de réaliser qu'ils ne sont pas les seuls à avoir un vécu de violence et leur permet aussi de normaliser ce vécu. Pour cette première participante, son séjour en maison lui a permis d'être aujourd'hui plus à l'aise avec son vécu dans un contexte de violence conjugale. À son arrivée, elle n'aimait pas parler de son vécu avec les intervenantes, toutefois aujourd'hui elle le fait avec beaucoup plus de facilité.

Olivia : Ben au début je n'aimais pas ça en parler là. *[Ok. Aujourd'hui?]* **Olivia** : Ben je suis plus à l'aise avec ça là. *[Pis tu te sens comment en dedans quand tu en parles?]* **Olivia** : Ben je suis contente là. Ben comme avant quand j'en parlais aux intervenantes comme la première journée qu'on est arrivé j'aimais pas ça là. Parce que, je sais pas, mais parler de ça ce n'est pas le fun là. Comme là ça ne me dérange plus.

Le séjour en maison d'hébergement et le contact constant avec des intervenantes a donné la chance à une participante de parler de ce qu'elle vivait. Dans le cadre d'une relation thérapeutique plus « traditionnelle », une rencontre individuelle avec une intervenante est prévue d'avance, donc se fait à un moment précis, dans un endroit précis et a une durée prédéterminée. Toutefois il est possible que lors de ce moment prédéterminé, l'enfant ou

l'adolescent n'ait pas le goût de se confier. Dans le cadre d'un séjour en maison d'hébergement, les intervenantes sont présentes à tout moment du jour ou de la nuit ce qui permet aux enfants et adolescents de parler avec une intervenante en dehors des moments prévus à l'intervention individuelle. Pour Denise, bien qu'elle ressentait le besoin de se confier, elle n'avait pas fait de demande d'aide concrète à ce niveau, toutefois d'avoir pu parler avec des personnes qui comprenaient son vécu l'avait beaucoup aidé.

Denise : Ben je me sens mieux parce que j'ai parlé à des personnes, j'ai parlé à des personnes qui savent au moins c'est quoi. Qu'est-ce que je vivais pis ça me fait du bien d'en parler parce que je sais que je suis pas toute seule. Que je suis pas toute seule pis que je peux me confier à des personnes qui savent c'est quoi.[...] Moi je trouve qu'il fallait que c'était bien parce que, parce que j'avais besoin aussi de me confier, mais je le disais pas.

Le séjour en maison d'hébergement permet aux enfants et adolescents de prendre conscience qu'ils ne sont pas seuls à avoir un vécu de violence et à ne pas être confortables dans cette situation.

[Toi est-ce que ça t'a aidé beaucoup dans ton cheminement?] **Olivia** : Ouais. *[En quel sens?]* **Olivia** : Ben j'ai vu que ce n'était pas moi la seule, que j'aimais pas ça là. *[Ok. Donc si je comprends bien, pour toi c'est important de savoir que tu n'es pas la seule qui vit la situation?]* **Olivia** : Ouais.

Malgré toute l'aide offerte aux enfants et aux adolescents dans le cadre d'un séjour en maison d'hébergement, pour une des participantes, le groupe, ce contact avec d'autres jeunes avec un vécu similaire est l'élément qui l'avait davantage aidé : « *[Qui penses-tu t'as le plus aidé à passer à travers de ça?]* **Béatrice** : Le groupe ».

Au cours de leur séjour en maison d'hébergement, par le biais des contacts avec les autres, avec les intervenantes, dans le cadre des activités et des rencontres de groupe, les enfants intègrent des notions importantes. Ce prochain participant démontre l'importance de la

confidentialité, bien que ce soit fait dans le cadre d'une activité avec un aspect plutôt ludique.

Olivia : Pis on prenait comme ça la (pointe l'enregistreuse), un magnétophone? [...] Ou avec la caméra et on enregistrait ça là. Ben on filmait nos bottes pour la confidentialité.

3.4.3 La reconnaissance de l'importance des maisons d'hébergement

Les enfants et les adolescents qui vivent en contexte de violence se croient souvent seuls à vivre avec cette problématique. Leur séjour en maison d'hébergement les amène à réaliser l'importance des services disponibles pour les aider et les supporter ainsi que tous les autres jeunes dans leur situation. Une participante trouve réconfortant de savoir qu'il existe des intervenantes dont le travail est d'aider des gens comme eux qui vivent de la violence et de savoir que ce service est disponible pour toutes les autres familles qui subissent aussi de la violence.

[Est-ce que tu sens que t'as eu du réconfort ici avec les professionnelles, avec les intervenantes?] **Charlotte** : Oui un peu parce que j'me disais : Au moins, il y a du monde, bien pas du monde, mais des intervenantes qui sont faites pour aider les gens comme nous qui subissent de la violence puis toute. Fais que j'me suis dit : C'est une chose qui est bonne parce que les autres gens qui subissent la même chose ils peuvent avoir le même service, si on peut appeler ça comme ça. Faque j'étais contente là!

Il ne faut pas négliger l'impact des relations qui se créent entre les enfants et les intervenantes en maison d'hébergement dans le cadre de leur séjour. Lors de la conclusion de son entrevue un participant réfère aux intervenantes en maison d'hébergement comme des personnes-ressources à contacter en premier lieu s'il ressentait le besoin de parler à la suite de l'entrevue pour le projet de recherche.

[Qu'est-ce que t'as pensé de la rencontre et de nos questions?] **Henri** : J'ai aimé ça. Ça m'a aidé puis j'ai sorti qu'est-ce que j'avais à dire. J'me sens mieux. [...] *[Si dans les prochains jours tu sentais le besoin de parler à quelqu'un de ce que*

nous avons discuté aujourd'hui est-ce que tu serais à qui en parler?] **Henri** : Aux intervenantes puis à ma sœur ou à ma famille.

Pour conclure, malgré certains aspects plus négatifs au niveau de l'accueil, de leur première journée, de certaines transitions difficiles et des règles, les enfants et les adolescents sont généralement très positifs par rapport à leur expérience en maison d'hébergement et l'aide et le support qu'ils y ont reçu. Les participants qui ont rapporté les éléments plus négatifs ont, eux aussi, indiqué que le séjour avait été positif et les avait beaucoup aidés. Les enfants et les adolescents qui ont participé à cette étude ont lancé des pistes de réflexion intéressantes et certains aspects mériteraient qu'on s'y attarde davantage. Par exemple, il serait fort intéressant et important d'établir ce que constitue, pour les enfants et les adolescents, un accueil réussi. En somme, l'analyse montre la pertinence et l'importance de s'intéresser au point de vue des enfants et des adolescents en lien avec les services qui leurs sont offerts.

CHAPITRE 4 : DISCUSSION

Il m'apparait important de débiter ce chapitre en rappelant l'objectif principal de ma recherche, qui est de décrire et comprendre les expériences des enfants et des adolescents en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence au Québec et en Ontario francophone. Mon projet s'appuyait sur trois questions de recherche et ce sont ces questions qui constituent les différentes sections de ce chapitre. Tout d'abord, je cherchais à savoir comment les enfants et les adolescents décrivent leur quotidien en maison d'hébergement. Je cherchais ensuite à comprendre de quelles formes d'intervention les enfants et les adolescents ont pu bénéficier durant leur séjour et, pour finir, les éléments qui ont été les plus appréciés et les moins appréciés par les enfants et les adolescents tout au long de leur séjour. L'objectif de ce dernier chapitre est de resituer les résultats de la présente recherche en lien avec la littérature existante, présentée dans le premier chapitre du mémoire. De plus, des implications pour la pratique sont soulevées en conclusion de ce chapitre.

4.1 Le quotidien des enfants et des adolescents en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence

Les enfants et les adolescents qui ont participé à cette recherche ont surtout parlé de leur arrivée en maison d'hébergement et de l'accueil reçu, mais ils ont partagé peu de détails sur leur quotidien dans ces organismes. Le fait qu'il y ait peu de données sur leur quotidien en maison d'hébergement est possiblement dû aux questions qui leur ont été posées dans le cadre des entrevues, puisque les services reçus ne représentaient qu'un élément parmi plusieurs autres dans le guide d'entrevue. Une étude qui aurait porté spécifiquement sur l'expérience des enfants et des adolescents en maison d'hébergement, comme c'est le cas pour Øverlien (2011a) et Chanmugam (2011), aurait sans doute permis de recueillir des

informations supplémentaires et plus détaillées sur leur quotidien dans ces organismes. Les thèmes abordés dans cette section sont l'arrivée en maison d'hébergement et l'accueil, les sacrifices que font les enfants et les adolescents lors de leur venue en maison d'hébergement, et les règles en maison d'hébergement.

4.1.1 L'arrivée en maison d'hébergement et l'accueil

Tel que mentionné précédemment, peu d'études ont été réalisées sur l'expérience des enfants et des adolescents en maison d'hébergement et encore moins d'études se sont penchées sur l'accueil des enfants et des adolescents dans ces organismes. Ainsi, dans mon étude, des participants ont mentionné des expériences négatives et difficiles en lien avec leur arrivée en maison d'hébergement. Ils ont mentionné, par exemple, avoir été accueillis froidement par une voix à l'intercom, s'être sentis déstabilisés face à la nécessité de partager une maison avec des inconnus, ne pas comprendre ce qui leur arrivait et vivre de la peur et de l'incompréhension en côtoyant des femmes qui présentent des marques de violence. Les résultats de cette étude suggèrent donc qu'une attention particulière devrait être portée à la façon dont les enfants et les adolescents sont accueillis en maison d'hébergement afin de minimiser les impacts de cette transition et de faciliter leur adaptation et leur intégration à ce milieu de vie particulier. Tel que noté par Øverlien (2011a), les premiers jours en maison d'hébergement sont importants, puisque « for many children the first few days are confusing, as they experience the escape to the refuge as dramatic » (p. 381).

4.1.2 Les sacrifices

De plus, les résultats de mon étude démontrent que les enfants et les adolescents qui se retrouvent en maison d'hébergement ont dû faire d'importants sacrifices. Ils ont dû quitter

leur maison, leurs effets personnels, leurs amis, leur famille et, pour certains, ils ont aussi dû cesser d'aller à l'école pour un temps ou même changer d'école. Ces résultats abondent dans le même sens que ceux de l'étude de Mullender et al. (2002), qui rapporte que les enfants « *hugely resented having had to leave their home, possessions, pets, friends – literally everything that gave their daily lives structure, meaning and consistency – in order to be safe* » (p. 108). Toujours selon Mullender et al. (2002), les enfants s'interrogent aussi sur le fait de devoir faire tous ces sacrifices alors qu'ils n'ont rien fait de mal. Ce questionnement est très juste et toujours d'actualité. Pourquoi, comme société, exigeons-nous que les victimes fassent de tels sacrifices ? L'idéal serait de trouver des mesures qui permettraient aux enfants et à leur mère de rester dans leur maison et d'obtenir de l'aide et du support tout en mettant en place des mesures efficaces dans le but de retirer les agresseurs du milieu, de les sanctionner et de les encadrer.

4.1.3 Les règles en maison d'hébergement

En maison d'hébergement, les règles font partie du quotidien : « *for security reasons, their everyday lives at the shelter are dictated by rules and regulations* » (Øverlien, 2011b, p. 474). Elles font ainsi partie du quotidien des enfants et des adolescents qui sont en maison d'hébergement. Les résultats de mon étude démontrent que les enfants et les adolescents comprennent l'importance des règles, mais critiquent le fait de devoir se conformer à certaines règles qu'ils considèrent injustes. Ils mentionnent, par exemple, les heures fixes pour le coucher et le fait de ne pas avoir accès librement à la nourriture et de ne pas avoir le droit d'inviter des amis. Certains enfants et adolescents réagissent plus fortement que d'autres face à de telles règles, comme c'est le cas des participants dans

l'étude de Chanmugam (2011) qui comparent la maison d'hébergement à une prison en raison des règles et des dispositifs de sécurité.

4.2 Les formes d'intervention dont les enfants et les adolescents ont pu bénéficier durant leur séjour

Les interventions dont les enfants et les adolescents ont bénéficié n'étaient pas toujours réalisées dans un cadre formel. Pour les participants à cette étude, les interventions représentent l'aide qu'ils ont reçu. Ces différents types d'aide sont abordés ici en cinq sous-sections, soit l'intervention individuelle, l'intervention de groupe et des activités, le jeu, le séjour et l'intervention auprès des mères.

4.2.1 L'intervention individuelle

Les enfants et les adolescents parlent d'abord de l'aide qu'ils ont reçu de la part des intervenantes jeunesse, qui correspond à des interventions individuelles. Ces rencontres leur ont permis de parler de leur vécu de violence et de se sentir écouté. D'autres études réalisées auprès d'enfants et d'adolescents en maison d'hébergement rapportent aussi ce besoin de se sentir écoutés (Chanmugam, 2011; Mullender et al., 1998, 2002). De plus, les résultats de mon étude montrent que, de ces interactions, des liens de confiance se développent entre les jeunes et leurs intervenantes. Un participant évoque même la sincérité de l'intervenante dans son désir de comprendre son ressenti lors de leurs rencontres.

Les rencontres individuelles avaient aussi comme objectif d'identifier les besoins des enfants et des adolescents. Par exemple, une participante a relaté que, grâce à l'aide que lui avait apporté une intervenante, elle avait pu pratiquer un sport, alors qu'avant d'être en maison d'hébergement elle n'avait même pas le droit d'aller jouer dehors comme les autres

enfants. Selon les principes de l'intervention féministe, l'autodétermination et l'empowerment sont des éléments incontournables (Côté, 2018). Utiliser ces mêmes principes dans l'intervention auprès des enfants et des adolescents victimes de violence conjugale apparaît primordial et permet d'éviter que les intervenantes décident pour les enfants et les adolescents ce dont ils ont besoin. De la même façon que les intervenantes considèrent les femmes comme les expertes de leur vie, elles devraient aussi considérer les enfants et les adolescents comme des êtres compétents, capables de réfléchir et d'identifier leurs propres besoins. Chanmugam (2011) amène cette vision qui est tout à fait cohérente avec la nouvelle sociologie de l'enfance : « Adult service providers or researchers who assume to know the needs and perceptions of youth without hearing youth viewpoints may be mistaken regarding how their efforts can be helpful for intended beneficiaries » (p. 397).

4.2.2 L'intervention de groupe et les activités

Les participants mentionnent aussi avoir bénéficié d'interventions de groupe. Un élément central pour les enfants et les adolescents à travers les rencontres de groupe est la réalisation qu'ils ne sont pas les seuls à avoir un vécu de violence. Ces rencontres permettent aux enfants et aux adolescents de partager leur vécu et de réaliser qu'il est similaire à celui des autres jeunes hébergés et ainsi créer un esprit de solidarité entre eux et de briser ce sentiment d'isolement qui les accompagnaient jusqu'ici (Corbeil & Marchand, 2010). Ces résultats concordent avec les recherches de Mullender et al. (1998) et de Coburn & Gormally (2014), qui rapportent que les jeunes appréciaient les rencontres de groupe, puisqu'elles leur permettent de discuter avec d'autres jeunes qui ont un vécu similaire et se supporter mutuellement.

Bien que la majorité des jeunes soient positifs par rapport aux rencontres de groupe, un participant y a éprouvé des difficultés car le contenu n'était pas adapté à son niveau de compréhension. Puisque les maisons d'hébergement offrent de l'hébergement d'urgence à court terme, la composition des groupes peut changer d'une semaine à l'autre et peut parfois ne pas être uniforme en termes d'âge, de développement ou de niveau de compréhension. Cet élément a aussi été soulevé par Chanmugam (2011) : « in the communal living environment, children and adolescents may be exposed to material that is age inappropriate; for example, in well-intentioned intervention groups » (p. 396).

Les activités, qui se font aussi en groupe mais qui sont moins formelles que les rencontres d'intervention de groupe, ont été très prisées par les participants à l'étude. Ils ont apprécié des activités relativement simples, comme aller jouer au parc ou aller à la piscine, mais aussi certaines activités qui sortaient davantage de l'ordinaire, comme aller à la cabane à sucre, dans un centre d'amusement ou encore aller visiter une ferme d'autruches ou une écurie. Ces activités sont généralement appréciées par les jeunes et, comme le souligne Øverlien (2011a) dans son étude, plusieurs jeunes hébergés proviennent de familles économiquement désavantagées. Puisque ces activités encourrent généralement des frais, il est probable que plusieurs enfants et adolescents hébergés en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence n'aient jamais eu la chance d'y prendre part auparavant. Ces activités « spéciales » sont d'autant plus importantes pour les adolescents, pour qui une sortie au parc n'est plus très attrayante (Chanmugam, 2011; Mullender et al., 1998).

4.2.3 Le jeu

Pour chacune des formes d'interventions rapportées par les enfants et les adolescents, l'élément du jeu et l'aspect ludique sont des éléments centraux et récurrents. L'intervention

par le jeu, que ce soit en individuel ou en groupe, est une forme d'intervention très importante pour les jeunes. Elle leur permet d'exprimer leurs émotions et leurs inquiétudes. Selon une participante, le recours au jeu permet aussi de se défouler. Tout comme dans l'étude de Mullender et al. (1998), le jeu prend une place importante dans l'intervention auprès des jeunes : « It was a means of dealing with feelings, releasing tension, and helping children understand the past » (p. 90). Cependant, contrairement aux participants de l'étude d'Øverlien (2011a) ou de celle de Mullender et al. (1998), les participants de mon étude n'ont pas mentionné l'importance de la salle de jeux, ce qui pourrait s'expliquer par le fait que cet élément spécifique n'était pas abordé dans le guide d'entrevue.

4.2.4 Le séjour

Øverlien (2011a) soutient qu'il peut être intéressant de considérer le séjour en maison d'hébergement comme une forme d'intervention, puisque le fait qu'il s'agit d'un milieu exempt de violence permet aux enfants et aux adolescents un retour au calme permettant de retrouver un certain équilibre : « acknowledging the high risks for children to grow up in a violent environment and the importance of play opens up the possibility of seeing the time at the refuge as a form of stabilising intervention » (p. 386). Les propos d'une participante de mon étude va dans le même sens lorsqu'elle qualifie de « paisible » son séjour en maison d'hébergement. On peut en comprendre que c'était, pour elle, un endroit calme et sans violence, qui a contribué à son sentiment de sécurité et de bien-être.

4.2.5 L'intervention auprès des mères

Bien que l'intervention auprès des mères ne soit pas une forme d'intervention directe auprès des enfants et des adolescents, ce type d'intervention n'est pas moins important pour eux. Les résultats de mon étude suggèrent que, même lorsque les enfants et les adolescents

ne sont pas hébergés avec leur mère, l'aide que les mères reçoivent ont des impacts positifs sur eux et sur leur relation avec leur mère. Des participants rapportent aussi que leur mère a reçu de l'aide pratique, notamment pour trouver un logement. Contrairement aux participants de l'étude de Mullender et al. (1998), les participants de mon étude ne rapportent pas avoir participé à des rencontres conjointes avec leur mère. Il ne m'est pas possible de déterminer si les participants ont pu bénéficier de ce type de rencontre, puisque la question ne leur était pas posée explicitement lors de l'entrevue. Toutefois, la littérature démontre clairement que, de manière générale, une bonne façon de protéger et d'aider les enfants et les adolescents victimes de violence conjugale est de travailler en alliance avec leur mère et de soutenir la relation mère-enfant (Humphreys et al., 2006; Lapierre et al., 2019; Mullender et al., 1998; Øverlien, 2010).

4.3 Les éléments les plus appréciés et les moins appréciés par les enfants et les adolescents lors de leur séjour en maison d'hébergement

Les résultats de cette étude suggèrent que l'expérience des enfants et des adolescents en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence s'avère être majoritairement positive. Même les participants qui ont rapporté certains aspects plus négatifs sont aussi généralement très positifs face à l'ensemble de leur séjour.

De manière générale, les différents types d'interventions ont été appréciées par les participants, qu'elles soient individuelles ou en groupe. Tel que mentionné précédemment, ils ont aussi grandement apprécié les activités. Dans leurs interactions avec les intervenantes, les enfants et les adolescents ont apprécié avoir la possibilité de parler de leur vécu et de se sentir écoutés. Ils ont aussi formé des liens de confiance avec elles.

Bien que certains participants étaient réfractaires à l'idée de devoir vivre en aussi grande proximité avec d'autres familles, ils ont rapporté la possibilité de développer de nouvelles amitiés. Tout comme dans les résultats des recherches de Chanmugam (2011) et de Mullender et al. (2002), la création de nouvelles amitiés était un élément important pour les enfants et les adolescents qui ont participé à mon étude. Par contre, ils ont aussi souligné le fait qu'ils doivent faire le deuil de ces nouvelles amitiés lorsque des familles quittent la maison d'hébergement. Ces résultats concordent avec ceux de l'étude d'Øverlien (2011b) au niveau du deuil à faire de ces nouvelles amitiés.

Tel que mentionné précédemment, les résultats de la présente étude révèlent que les jeunes n'apprécient pas les règles en maison d'hébergement. Ce résultat est conforme avec ceux d'autres études réalisées auprès d'enfants et d'adolescents en maison d'hébergement (Chanmugam, 2011; Mullender et al., 1998; Øverlien, 2011a, 2011b). Il faut aussi se demander pour qui ces règles sont en place, pour le mieux-être des enfants, des adolescents et de leurs mères ou pour faciliter le travail des intervenantes et la gestion de l'organisme? Et pourquoi tant de rigidité dans l'application de ces règles? Avant d'être mises en application, est-ce que ces règles ont été discutées, négociées avec les femmes hébergées et leurs enfants ou est-ce qu'elles ont été ajoutées pour répondre à des situations d'exceptions? Dans le cas où elles sont mises en place en réaction à des événements particuliers, il serait sans doute mieux de les gérer à titre d'exceptions plutôt que d'imposer un ensemble de règles et une routine auxquels on ne peut pas déroger, comme le suggèrent Paradis & Côté (2015). Côté (2018), dans le cadre d'une recherche effectuée auprès de pionnières et d'intervenantes en maison d'hébergement, affirme au sujet des règles en maison d'hébergement que « ces pratiques sont décrites par certaines participantes comme

étant coercitives et se situant aux antipodes de l'intervention féministe » (p.58). De leur côté Krane & Davies (2002) rapportaient des inquiétudes similaires, et que les règles des maisons allaient totalement à l'encontre de l'auto-détermination prônée par le féminisme.

Malgré le côté plus négatif relaté par certains participants au niveau des règles, l'impression générale des enfants et des adolescents face à leur séjour en maison d'hébergement est positive, tant au niveau de l'aide reçue, de l'écoute, du soutien et des amitiés. Cela reflète bien l'étude de Mullender et al. (1998) qui résume ainsi l'expérience des enfants et des adolescents en maison d'hébergement :

With the fear of the abuser usually gone, at least temporarily, the play and the outings, the fun and the support, the child-centredness and the non-violent ethos facilitated by child work represented some of the happiest aspects of refuges for women and children (p.97).

4.4 Implications pour la pratique du travail social

Dans un premier temps, un élément important à considérer pour la pratique du travail social en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale est celui de l'implication des enfants et des adolescents dans l'élaboration des règles de fonctionnement et de sécurité qui les touchent, ainsi que les règles au niveau de leur routine. Il serait primordial d'amorcer un dialogue avec les enfants et les adolescents sur la pertinence de ces règles afin de cibler celles qui sont véritablement nécessaires et qui doivent être appliquées sans discernement. Les résultats de mon étude montrent que les enfants comprennent que des règles sont nécessaires et qu'ils ne s'opposent pas d'emblée à toutes les règles, mais qu'ils considèrent certaines règles comme injustes. En lien avec la nouvelle sociologie de l'enfance, je considère que les enfants et les adolescents sont les mieux placés pour parler de leurs besoins puisqu'ils sont capables de réfléchir sur des enjeux qui les

concernent et d'élaborer des pistes de solutions (Christensen & Prout, 2005; Corsaro, 2015; Prout, 2004). Étant les experts de leur vécu, il serait important de mettre de l'avant cette expertise (Lowe, 2012). Dans le même ordre d'idées, il pourrait être utile de réaliser des entrevues avec les enfants et les adolescents à la fin de leur séjour afin de valider auprès d'eux les succès de l'intervention et les éléments à améliorer.

Ce dialogue devrait aussi avoir lieu avec les femmes hébergées. L'intervention féministe prône, entre autres, l'égalité, la reprise de pouvoir et l'auto-détermination des femmes; or, les règles en maison les placent en position inférieure, reconduisent leur position de victimes, et nuisent à leur reprise de pouvoir et leur auto-détermination (Côté, 2018; Paradis & Côté, 2015). Ne pas avoir le droit de déterminer l'heure à laquelle coucher ses propres enfants, par exemple, peut représenter une forme de contrôle, une continuation du contrôle qu'exerçait son ex-conjoint. Ce n'est pas suffisant pour une maison d'hébergement d'affirmer qu'elle adhère aux principes féministes et de l'inclure dans sa mission; une telle posture doit être perceptible et se transposer dans des actions concrètes.

Deuxièmement, au niveau de l'intervention, il m'apparaît essentiel que chaque maison d'hébergement qui accueille des enfants et des adolescents ait au moins une intervenante jeunesse. Déjà en 1998, Mullender et ses collègues insistaient sur l'importance du travail effectué par les intervenantes jeunesse dans les maisons d'hébergement et que ce travail devrait être reconnu par les autres professionnels et les bailleurs de fonds. De plus, je considère important d'impliquer les enfants et les adolescents dans l'évaluation de leurs besoins, dans la recherche de solutions, de ce qu'ils veulent mettre en place comme mesures et dans l'élaboration de scénarios de protection (Chanmugam & Hall, 2012; Mullender et al., 1998; Øverlien, 2011a). D'ailleurs, il serait très important de s'assurer

que les maisons d'hébergement soient accueillantes pour les enfants et les adolescents, avec des salles de jeux, des aires de jeux extérieures et des espaces prévus pour les adolescents. Malgré le fait que les adolescents ne représentent qu'une faible proportion de résidents en maison d'hébergement, ils ont des besoins particuliers au niveau de l'espace, de la vie privée et de l'autonomie, par exemple, mais ils ont aussi des opinions et une vision qui devraient être prises en considération dans le cadre du développement et de l'évaluation des programmes des maisons d'hébergement (Chanmugam, 2011). Si les maisons d'hébergement étaient mieux adaptées à la réalité des adolescents, il y en aurait peut-être davantage qui y accompagneraient leur mère.

Enfin, il semble essentiel de porter une attention particulière à la façon dont on accueille les enfants et les adolescents en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence. Les résultats de mon étude mettent en évidence des situations qui n'étaient pas optimales au niveau de l'accueil des enfants et des adolescents et ceci a eu un impact au niveau de leur adaptation. Il aurait été intéressant de voir auprès de ces participants ce qui aurait pu être fait différemment pour faciliter leur transition en maison d'hébergement, tout en validant auprès de ceux qui ont eu une expérience positive les éléments qui ont facilité leur adaptation.

CONCLUSION

La situation actuelle peu reluisante au niveau des féminicides depuis le début de l'année 2021 au Québec a donné une visibilité sans pareil à la problématique de la violence conjugale. Alors que cela crée un élan qui devrait inciter les décideurs politiques, les chercheurs et les cliniciens à agir rapidement, il ne faut pas perdre de vue que pour bien comprendre ce problème social et identifier des pistes de solutions, il est primordial d'inclure la voix des enfants et des adolescents dans la recherche de solutions. Tel que démontré dans ce mémoire dont l'objectif était de décrire et comprendre les expériences des enfants et des adolescents en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence au Québec et en Ontario francophone, les enfants et les adolescents ont beaucoup à nous dire et à nous apprendre.

Tout d'abord, l'analyse des données a permis de mettre en évidence l'importance, pour les enfants et les adolescents, de l'intervention en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence. Un thème récurrent est la place accordée au jeu par les enfants et les adolescents à travers les différentes formes d'intervention. Il ne faut pas non plus sous-estimer l'impact positif que peut avoir sur eux le simple fait d'être en maison d'hébergement. Ainsi, comme les données de cette recherche le démontrent, cette présence devrait être considérée comme une forme d'intervention car le fait d'être en sécurité dans un milieu stable, exempt de violence, jumelé à l'intervention par le jeu permet aux enfants et aux adolescents d'exprimer leurs émotions et leurs inquiétudes. De plus, pour que des changements positifs s'opèrent dans leur vie, les résultats de ce mémoire confirment que l'intervention peut aussi se faire à travers leur mère.

Deuxièmement, l'analyse montre que les enfants et les adolescents sont capables d'identifier ce qu'ils ont aimé et ce qu'ils n'ont pas aimé de leur séjour en maison

d'hébergement. La prise de conscience pour les enfants et les adolescents qu'ils partagent un vécu commun de violence avec les autres jeunes hébergés, la possibilité d'être écoutés et supportés par les intervenantes et de participer à des activités spéciales, sont autant d'éléments positifs rapportés par les participants. En revanche, un irritant majeur pour les enfants et les adolescents est la présence de nombreuses règles. Toutefois, les participants font ici preuve de discernement dans leur évaluation des règles, qu'ils ne rejettent pas toutes d'emblée, car ils critiquent principalement celles qui ne font pas de sens pour eux.

De plus, afin de faciliter l'adaptation et l'intégration des enfants et des adolescents à ce milieu hors du commun, une attention particulière devrait être portée à la façon dont les enfants et les adolescents sont accueillis en maison d'hébergement. Les résultats de mon étude indiquent que, malgré un accueil difficile pour certains, les liens de confiance qui se créent entre les jeunes et les intervenantes permettent éventuellement aux enfants et aux adolescents d'avoir un point de vue positif de leur expérience au moment de quitter la maison. Il est certain qu'un accueil plus chaleureux lors de l'arrivée en maison d'hébergement faciliterait grandement ce processus.

Enfin, ma recherche montre que malgré le fait que leur passage en maison d'hébergement vise à assurer leur sécurité, il oblige les enfants et les adolescents à faire de nombreux sacrifices sur le plan des amitiés et de la vie scolaire notamment. S'il est évident que les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence sont, malheureusement, essentielles dans notre société, il me semble qu'il est grand temps de s'interroger au sujet de tous les sacrifices demandés aux enfants et aux adolescents, ainsi qu'à leurs mères, qui sont les victimes dans ces situations.

BIBLIOGRAPHIE

Arseneau, L., Lampron, C., Levaque, R. & Paradis, F. (2005). *La violence conjugale. Activité de sensibilisation*. Québec, Canada : Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale.

Bureau du coroner (2020). *Agir ensemble pour sauver des vies. Premier rapport annuel du Comité d'examen des décès liés à la violence conjugale*. Québec, Bureau du coroner.

Chanmugam, A. (2011). Perspectives on US Domestic Violence Emergency Shelters: What do Young Adolescent Residents and their Mothers Say?, *Child Care in Practice*, 17 (4), 393-415.

Chanmugam, A., & Hall, K. (2012). Safety Planning With Children and Adolescents in Domestic Violence Shelters. *Violence and Victims*, 27(60), 831-848.

Christensen, P. & Prout, A. (2005). Antropological and Sociological Perspectives on the Study of Children. Dans Green & Hogan (sous la dir.), *Researching Children's Experience: Approaches and Methods* (pp.42-60). London: Sage.

Coburn, A. & Gormally, S. (2014). 'They know what you are going through': a service response to young people who have experienced the impact of domestic abuse, *Journal of Youth Studies*, 17 (5): 642-663.

Comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale (2020). *Rebâtir la confiance. Rapport du comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale*. Québec, Gouvernement du Québec.

Corbeil, C. & Marchand, I. (2010). L'intervention féministe : un modèle et des pratiques au cœur du mouvement des femmes québécois. Dans Corbeil, C. & Marchand, I. (sous la dir) *L'intervention féministe d'hier à aujourd'hui. Portrait d'une pratique sociale diversifiée*. (pp23-56). Montréal, les éditions du remue-ménage.

Corsaro, W.A. (2015). *The Sociology of Childhood*. Fourth Edition. Thousand Oaks, Sage Publication.

Côté, I. (2018). *Les pratiques en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale: 40 ans d'histoire*. Québec, Presses de l'Université du Québec.

Côté, I. (2016). *L'évolution des pratiques en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence au Québec*. Thèse de doctorat. Université de Montréal.

Côté, I., & Lessard, G. (2009). De l'invisible au visible: les enfants exposés à la violence conjugale. *Intervention*, 131 : 118-127.

Côté, I., Damant, D. & Lapierre, S. (2021). Children in Domestic Violence Shelters: Does the Feminist Perspective Collapse? *Journal of Social Work*. Disponible en ligne: <https://journals.sagepub.com/doi/pdf/10.1177/14680173211009740>

Dalphond, P.J. & Nag, A. (2019). Enfin une réforme de la loi sur le divorce. *Revue du barreau*, 78: 257-355.

Dobash, R. E. & Dobash, R. P. (1992). *Women, Violence and Social Change*, Londres, Routledge.

Fantuzzo, J. W., Mohr, W. K. & Noone, M. J. (2000). Making the *Invisible* Victims of Violence Against Women Visible Through University/Community Partnership. Dans Geffner, R.A., Jaffe, P., Sudderman, M. (2000). *Children Exposed to Domestic Violence : Current Issues in Research, Intervention, Prevention, and Policy Development* (pp.9-24). New York, The Haworth Press.

Fédération des maisons d'hébergement pour femmes (2021). Consulté le 2 mai 2021. <https://www.fmf.ca/maisons-membres>

Fédération des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence (2018) Intervention féministe intersectionnelle : Réflexions et analyses pour des pratiques égalitaires et inclusives.

Fortin, A. (2009). L'enfant exposé à la violence conjugale : quelles difficultés et quels besoins d'aide ?. *Empan*, 73(1) : 119-127.

France, A., Bendelow, G. & Williams, S. (2000). A “risky” business : Researching the health beliefs of children and young people. Dans Lewis, A & Lindsay, G. (dir.), *Researching children’s perspectives* (p. 150-162). Buckingham : Open University Press.

Gouvernement du Canada (2019). *Loi modifiant la Loi sur le divorce, la Loi d'aide à l'exécution des ordonnances et des ententes familiales et la Loi sur la saisie arrêt et la distraction de pensions et apportant des modifications corrélatives à une autre loi, projet de loi no C-78* (sanction royale – 21 juin 2019), 1re session, 42e législature (Can.).

Gouvernement du Québec (2018). Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023. Québec, Gouvernement du Québec. <http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/Violences/plan-violence18-23-access.pdf>

Gouvernement du Québec (2006). Loi sur la protection de la jeunesse. Québec, Gouvernement du Québec.

Gouvernement du Québec (1995). *Politique d'intervention en matière de violence conjugale. Prévenir, dépister, contrer*, Québec, Gouvernement du Québec.

Hall, J. G. (2019). Child-centered play therapy as a means of healing children exposed to domestic violence. *International Journal of Play Therapy*, 28(2) : 98–106.

Hélie, S., Collin-Vézina, D., Turcotte, D., Trocmé, N., & Girouard, N. (2017). *Étude d'incidence québécoise sur les signalements évalués en protection de la jeunesse en 2014 (ÉIQ-2014). Rapport final*. Montréal, Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire.

Humphreys, C., Mullender, A., Thiara, R. & Skamballis, A. (2006). 'Talking to My Mum' Developing Communication Between Mothers and Children in the Aftermath of Domestic Violence. *Journal of Social Work*, 6(1): 53-63

INSPQ (2020). *Violence conjugale*. Consulté le 20 octobre 2020 <https://www.inspq.qc.ca/securite-prevention-de-la-violence-et-des-traumatismes/prevention-de-la-violence-interpersonnelle/dossiers/violence-conjugale>

Jaffe, P. G., Wolfe, D. A., & Wilson, S. K. (1990). *Children of Battered Women*, Newbury Park, Sage.

James, A., Jenks, C. & Prout, A. (1998). *Theorising childhood*. Oxford : Policy Press.

Krane, J. & Davies, L. (2002). Sisterhood Is Not Enough: The Invisibility of Mothering in Shelter Practice with Battered Women. *Affilia*, 17 (2): 167-190.

Lapierre, S., Côté, I., & Rahmatizadeh, M. (2019). Interventions auprès des enfants vivant dans un contexte de violence conjugale. Dans Dufour, S. & Clément, M.-È. (sous la dir.), *La violence à l'égard des enfants en milieu familial*, 2e édition (pp.91-102). Québec, Éditions CEC.

Lapierre, S., Côté, I., Lambert, A., Buetti, D., Lavergne, C., Damant, D. & Couturier, V. (2018). Difficult but Close Relationships: Children's Perspectives on Relationships With Their Mothers in the Context of Domestic Violence, *Violence Against Women*, 24(9) : 1023–1038.

Lapierre, S. & Côté, I. (2016). Placer l'expérience et le point de vue des enfants et des adolescents au centre des recherches sur l'exposition à la violence conjugale. Dans Lapierre, S., Lessard, G. & Hamelin Brabant, L. (sous la dir.) *Les violences dans la vie des enfants et des adolescents* (pp.33-49). Québec : Les Presses de l'Université du Québec.

Lapierre, S., Côté, I., Damant, D., Drolet, M., Lavergne, C. & Lessard, G. (2016). « La vérité sort de la bouche des enfants » : donner la parole aux enfants et aux adolescents vivant dans un contexte de violence conjugale. *Nouvelles pratiques sociales*, 28(1) : 250–275.

Lapierre, S., Côté, I., Buetti, D., Lambert, A., Lessard, G. & Drolet, M. (2015). Conflits entre conjoints ou contrôle des hommes sur les femmes ? *Enfances Familles Générations*, 22 : 51-67.

Lapierre, S. (2010). La problématique de l'exposition des enfants à la violence conjugale et la marginalisation du discours féministe. Dans Corbeil, C & I. Marchand (sous la dir.),

L'intervention féministe d'hier à aujourd'hui: portrait d'une pratique sociale diversifiée (pp.185-207). Montréal, les éditions du remue-ménage.

L'Écuyer, R. (1987). L'analyse de contenu : notion et étapes. Dans J-P. Deslauriers (dir.), *Les méthodes de la recherche qualitative* (pp. 49-65). Sillery : Presses de l'Université du Québec.

Lessard, G., Hamelin Brabant, L., Bisson, S. M., Alvarez-Lizotte, P. & Dumont, A. (2019). L'exposition à la violence conjugale. Dans Dufour, S. & Clément, M.-È. (sous la dir.), *La violence à l'égard des enfants en milieu familial*, 2e édition (pp.77-90). Québec, Éditions CEC.

Lindsay, M. (2014). *Actes de violence perpétrés par des ex-conjoints au Canada*. Ontario, Canada : Ministère de la Justice du Canada.

Lowe, R. J. (2012). Children Deconstructing Childhood. *Children & Society*, 26 : 269-279.

Matthews, S. H. (2007). A Window on the 'New' Sociology of Childhood. *Sociology Compass*, 1(1): 322–334.

Mayer, R. et Deslauriers, J.-P. (2000). Quelques éléments d'analyse qualitative. Dans R. Mayer (et collab.) *Méthodes de recherche en intervention sociale* (pp.159-188). Montréal-Paris : Gaëtan Morin.

Moreau, G. (2019). Les établissements d'hébergement canadiens pour les victimes de violence, 2017-2018. Juristat, Centre canadien de la statistique juridique. Consulté le 23 avril 2021. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2019001/article/00007-fra.pdf>

Mullender, A., Hague, G., Imam, U., Kelly, L., Malos, E. & Regan, L. (2002). *Children's Perspectives on Domestic Violence*. London: Sage.

Mullender, A., Debbonaire, T., Hague, G., Kelly, L., & Malos, E. (1998). Working with children in women's refuges. *Child and Family Social Work*, 3:87-98.

Øverlien, C. (2011a). Women's Refuges as Intervention Arenas for Children who Experience Domestic Violence, *Child Care in Practice*, 17(4): 375-391.

Øverlien, C. (2011b). Narrating the good life – children in shelters for abused women talk about the future. *Qualitative Social Work*, 11(5) 470–485.

Øverlien, C. (2010). Children Exposed to Domestic Violence. Conclusions from the Literature and Challenges Ahead. *Journal of Social Work*, 10(1): 80-97.

Øverlien, C. & Holt, S. (2019). Letter to the Editor: Research on Children Experiencing Domestic Violence, *Journal of Family Violence*, 34: 65–67.

Paradis, L. (2012). L'enfant, une éponge... L'enfant exposé à la violence conjugale. Son vécu, notre rôle. Québec, Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale

Paradis, V. & Côté, I. (2015) Un retour aux valeurs féministes en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale : la réflexion de l'équipe de la Maison Unies-Vers-Femmes de Gatineau. *Reflets*, 21 (1) : 197-205.

Poole, A., Beran, T. & Thurston, W.E. (2008). Direct and Indirect Services for Children in Domestic Violence Shelters. *Journal of Family Violence*, 23: 679–686.

Prout, A. & James, A. (2015) A new paradigm for the sociology of childhood? Provenance, promise and problems. Dans James, A. & Prout, A. (Eds) *Constructing and Reconstructing Childhood, Contemporary issues in the sociological study of childhood*. London: Routledge.

Prout, A. (2004). *The future of childhood*. ProQuest Ebook Central <https://ebookcentral.proquest.com>.

Prud'homme, D. (2011). La violence conjugale : quand la victimisation prend des allures de dépendance affective! *Reflets*, 17(1) : 180–190.

Prud'homme, D. (2010). L'intervention féministe en maison d'hébergement : une vigilance de tous les instants! Dans Corbeil, C. & Marchand, I. (sous la dir.), *L'intervention féministe d'hier à aujourd'hui : portrait d'une pratique sociale diversifiée*, p. 131-147. Montréal : Les éditions du remue-ménage.

Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence (2021). *Soutien aux femmes victimes de violence conjugale, des efforts à poursuivre*. Mémoire présenté dans le cadre des consultations prébudgétaires pour le budget 2021-2022. <https://maisons-femmes.qc.ca/wp-content/uploads/2021/02/Memoire-consultations-prebudgetaires-2021-RMFVVC-VF-1.pdf>

Romito, P. (2011). Les violences conjugales post-séparation et le devenir des femmes et des enfants. *La revue internationale de l'éducation familiale*, 29 : 87-105.

Savoie-Zajc, L. (2009). L'entrevue semi-dirigée. Dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données* (pp.337-360). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Stark, E. (2007). *Interpersonal violence. Coercive control: How men entrap women in personal life*. Oxford University Press.

Sullivan, C.M., Baptista, I., O'halloran, S., Okroj, L., Morton, S. & Sutherland Stewart, C. (2008). Evaluating the Effectiveness of Women's Refuges: A Multi-Country Approach to Model Development, *International Journal of Comparative and Applied Criminal Justice*, 32(2): 291-308.

Toupin, L. (1998). Les courants de pensée féministe. Consulté le 30 avril 2021. <http://bv.cdeacf.ca/bvdoc.php?no=84258&col=CF&format=htm&ver=old#qqf>

Yllö, K.A. (2005). Through a Feminist Lens. Gender, Diversity, and Violence: Extending the Feminist Framework. Dans Loseke, R., Gelles, R.J. & Cavanaugh, M.M. *Current controversies on Family Violence*. (pp19-34). Thousand Oaks, Sage Publications.